



Bressolles

Bulletin municipal de l'année 2025



SUPER Montluel



16, cours de la Portelle - 01120 Montluel - **04.78.06.26.78**

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h, le dimanche de 9h à 12h.



courses  .com

 location



... pour vous, près de chez vous !

**NOUVEAUTÉ
2026**

La **LOCATION** arrive
chez Bel'Immo



Bel'Immo
B
Agence immobilière

84 route de Genève
01360 BÉLIGNEUX

04 72 25 91 18

beligneux.immo@gmail.com
www.beligneuximmo.fr

Neuf - Rénovation - Décoration

SAS

FICAGNA D.

ficagna-d@ficagna-d.fr

Ancienne Route de Niévroz
01120 DAGNEUX

**Entreprise
de plâtrerie peinture**

Tél. 04 72 25 76 79

GARAGE N.F.A



Grande Rue - 01360 Bressolles

garage.n.f.a@hotmail.com

Nicolas FIERIMONTE

04 78 06 18 97



Edito |



En ce début d'année, je vous adresse mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité. Je vous souhaite également réussite dans vos projets et entreprises, ainsi que de nombreuses petites joies qui, souvent, contribuent à un grand bonheur.

Alors que les équilibres économiques et politiques sont déstabilisés de toutes parts, j'espère que le monde retrouvera raison et que 2026 nous guidera vers la sérénité.

Je pense aussi à ceux qui ont été touchés par la maladie ou la peine, ainsi qu'à ceux qui ont perdu un être cher au cours de l'année écoulée. Nous avons enregistré quatre décès à Bressolles en 2025, et j'adresse mes vœux de sérénité aux familles endeuillées.

Enfin, je tiens à féliciter les jeunes couples pour les sept naissances survenues cette année. Que le bonheur les accompagne !

Cette année, cette page est un peu particulière car dans quelques semaines prendra fin le mandat que les Bressollandes et Bressollands m'ont confié.

Mais c'est encore plus particulier pour moi, puisque j'ai annoncé publiquement, qu'après :

6 ans de mandat de Maire,
6 ans dans la fonction de Maire-Adjoint doublé de
12 ans de déléguée communautaire, mais également
21 ans de secrétariat de mairie à Bressolles,
je ne solliciterai pas de nouveau mandat.

C'est donc avec émotion que je m'adresse à vous dans ce bulletin municipal, pour la dernière fois. Chers électeurs et électrices, je mesure l'honneur qui m'a été fait et la confiance que vous m'avez accordée, ainsi qu'à mon équipe, pour porter pendant ces années l'avenir, le développement de Bressolles et le bien-être de ses habitants.

Je vous en remercie !

Être Maire d'une petite commune comme Bressolles est une fonction à temps plein, une fonction à part entière qu'on ne peut pas remplir en dilettante. J'espère avoir répondu à vos attentes en me positionnant comme un maire de proximité mais aussi d'ouverture, disponible, à l'écoute, présente sur le terrain, participant à la vie de sa commune. J'ai mis à votre service mon sens de l'autre, ma sincérité et toute l'énergie que j'ai pu. J'ai porté l'écharpe de maire avec honneur, avec dignité, mais toujours avec fierté, la fierté de porter le symbole républicain, dans ma commune.

Avec mon équipe, nous avons essayé d'être à la hauteur dans notre travail et nos réalisations et rien de ce que nous avons accompli n'aurait été possible sans la mobilisation des agents municipaux, des bénévoles associatifs et d'habitants engagés dans l'ombre, pour notre village.



Et cette page est pour moi le moment de remercier :

- Le Conseil municipal avec qui nous avons mené à bien des projets, bien amorcés certains et laissé malheureusement d'autres sur la touche. Sans chercher d'excuses, il faut rappeler que notre mandat a été retardé dans son démarrage par 18 mois de contraintes de la Covid, et impacté par les 2 ans ½ de travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement, qui ont également mobilisé notre capacité d'investissement pour la réfection devenue indispensable de la Grande Rue. Nous avons accompli notre tâche avec sérieux et conviction et toujours dans la bonne humeur et dans le respect mutuel, chacun ayant à cœur de mettre sa compétence et sa disponibilité au service de notre village.
- L'ensemble du personnel communal qui fait preuve d'un remarquable sens du service public et dont je reconnais particulièrement la grande disponibilité et adaptabilité. Je n'ai cessé de le dire et tiens à le répéter à chaque occasion. Au fil des années, des agents ont changé de voie, d'autres poursuivent leur chemin à Bressolles ou termineront leur carrière au service de la collectivité pour une retraite bien méritée, mais tous apportent ou ont apporté leur pierre à l'édifice communal.
- Les membres du CCAS qui ont investi leur rôle avec sérieux et compétence et su créer une équipe efficace et conviviale. Et je n'oublie pas les bénévoles qui viennent compléter l'équipe pour la grande soirée du 8 décembre.
- Toutes les associations et l'équipe de la bibliothèque qui œuvrent à entretenir une vie de village active, qui proposent aux habitants des activités variées. Au-delà de mes remerciements, je souhaite que l'énergie que nous avons dépensée pour la création d'une fête de village inter-associative ne retombe pas et que cet évènement reste une grande journée de rassemblement et de partage pour tous les villageois et du faire-ensemble pour les associations.
- Les sapeurs pompiers du Service Local d'Incendie et de Secours pour leur dévouement au service des habitants et la bonne humeur communicative de leur Amicale.
- La directrice de l'école et l'équipe pédagogique avec qui, outre d'assurer les bonnes conditions de fonctionnement de l'école, nous avons coopéré à différentes activités et à l'éveil citoyen de nos jeunes.
- Mes collègues maires et élus des communes du Regroupement Pédagogique Pizay-Bressolles- Le Montellier, du Relai Petite Enfance Intercommunal et de la Communauté de Communes de la Côtinière à Montluel avec qui nous avons créé des liens conviviaux qui ont rendu le travail agréable et motivant et je crois performant.
- Et bien sûr tous les bénévoles qui occasionnellement ou régulièrement apportent leur compétence ou leur aide, souvent discrète, pour participer au bien-vivre à Bressolles.

Pour conclure, merci à tous, Bressollandes et Bressollands, collègues, partenaires d'aujourd'hui et des décennies passées, chaque rencontre, chaque échange, chaque défi ont été pour moi une véritable source de richesse et d'épanouissement, une occasion de cultiver mon amour pour BRESSOLLES.

Dans quelques semaines, je partirai vers d'autres occupations mais les priorités de mon cœur resteront ma famille, mes amis et Bressolles.

Bonne année à Bressolles,
aux Bressollandes, Bressollands et amis de Bressolles !
Belle poursuite à ceux qui feront le Bressolles de demain !
Vive la France, vive la République !
Andrée Raccurt
Maire de Bressolles

En cette année 2026, année d'élections municipales vos élus sont tenus à une obligation de réserve. Notre bulletin municipal ne peut vous présenter ni bilan de mandat, ni présentation de projets. Nous espérons qu'il aura tout de même suffisamment de matière pour vous captiver.

Notre Communauté de Communes

Depuis la création du SIVOM en 1966, notre Communauté de Communes a évolué avec des compétences essentielles pour nos collectivités.

La gestion des déchets a marqué le début d'un processus où d'autres compétences, telles que l'économie, l'assainissement, l'eau, l'environnement, la gestion des risques d'inondation et le tourisme, se sont ajoutées. Ces domaines, qui seraient difficiles, voire impossibles à gérer au niveau communal, font de la Communauté de Communes un acteur indispensable pour l'équilibre de nos collectivités.

Sous l'impulsion de nos deux derniers présidents, le Conseil communautaire a adopté le principe de la mutualisation.

Cela inclut, entre autres, l'instruction des demandes d'urbanisme, ainsi que la recherche, le montage et le suivi

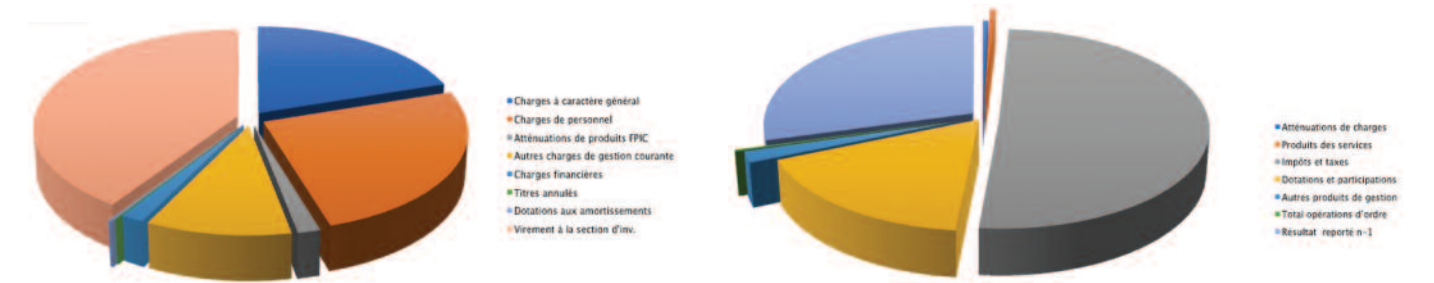
des dossiers de subventions. Ces initiatives nous ont permis de faciliter et de concrétiser divers projets. De plus, depuis le 1er janvier, nous avons intégré un service de finances et de ressources humaines.

Depuis 2025, un fonds de concours a été instauré pour chaque commune présentant un projet d'investissement conforme au projet de territoire. Ce soutien financier a été crucial pour finaliser rapidement le dossier de modernisation de l'éclairage public.

En 2025, notre Communauté de Communes, la 3CM se positionne comme un partenaire « avec les communes, mais aussi pour les communes ». GARDONS LES COMMUNES AU CENTRE DE NOTRE COMMUNAUTÉ !

BUDGET COMMUNAL 2025

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	209 400,00 €	Atténuations de charges	5 000,00 €
Charges de personnel	266 700,00 €	Produits des services	4 965,00 €
Atténuations de produits FPIC	17 200,00 €	Impôts et taxes	531 602,00 €
Autres charges gest. cour.	109 300,00 €	Dotations et participations	179 085,00 €
Charges financières	17 600,00 €	Autres produits de gestion	19 000,00 €
Titres annulés	1 000,00 €	Total opérations d'ordre	2 884,62 €
Dotations aux amortissements	2 433,00 €	Résultat reporté n-1	308 149,07 €
Virement à la section d'inv.	427 052,69 €	Total	1 050 685,69 €
Total	1 050 685,69 €		



Dépenses		Recettes	
Immo. corporelles 21	244 927,00 €	Dotations FCTVA TA	59 033,00 €
Immo. en cours 23	295 783,07 €	Subventions Investissement	98 625,00 €
Capital d'emprunts	67 200,00 €	Excédent de fonctionnement	105 694,04 €
Opérations d'ordre	2 884,62 €	Amortissement	2 433,00 €
Résultat N -1 reporté	82 043,04 €	Virt de la section de fonct	427 052,69 €
Total	692 837,73 €	Total	692 837,73 €



URBANISME

La tendance se confirme de nouveau en cette année 2025, avec un nombre limité de demande de permis de construire (4 instructions) et six instructions concernant des permis modificatifs.

Les demandes préalables de travaux restent stables (23).

Permanence d'urbanisme le samedi matin de 9 h à 11 h en mairie.

Pour le dépôt de vos dossiers par voie dématérialisée, allez sur le site de la commune à URBANISME puis SAISINE PAR VOIE ELECTRONIQUE.

Après avoir obtenu votre arrêté d'autorisation à construire et posé le panneau indiquant les informations légales, n'oubliez pas de déposer le CERFA de Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC).
CERFA DOC : Formulaire 13407*10

Les travaux terminés, le CERFA de Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) doit être fourni en mairie.
CERFA DAACT : Formulaire 13408*12



VOTRE MAIRIE

321 Grande Rue
01360 BRESSOLLES
Tél. 04 78 06 16 14
mairiebressolles@mairiebressolles01.fr

Fermeture hebdomadaire le lundi

Horaires d'ouverture au public :

Mardi de 9 h à 12 h
Mercredi de 13 h 30 à 17 h
Jeudi de 9 h à 12 h
Vendredi de 9 h à 12 h et
de 13 h 30 à 15 h 30

**Permanence d'urbanisme
et des élus :**

Samedi de 9 h à 11 h

Informations municipales sur :

- Panneaupocket
- Site internet : ville-bressolles.fr
- Facebook
www.facebook.com/bressollesofficiel

TRAVAUX 2025

Bâtiments communaux :

Rénovation cantine 177 088,49 €

Ecole :

Remplacement porte d'entrée 5 572,80 €

Stores à projection bannette 5 250,14 €

Jeunesse :

Aire de jeux des enfants 25 664,40 €

Voiries :

Enrobé trottoirs 22 391,76 €

Chemin de Labour 8 760,00 €

Chemin de Faramans 53 830,34 €

Chemin de Pin 49 935,06 €

Achat matériel :

Barrière de circulation 778,80 €

Débroussailleuse 732,00 €

Perforateur SDS 335,65 €

Patères cantine 1 324,00 €

Total des travaux : 351 663,44 €



SECURITE



DECI : Défense Extérieure Contre l'Incendie.

La DECI regroupe l'ensemble des moyens mis en place pour permettre aux sapeurs-pompiers d'intervenir rapidement et efficacement en cas d'incendie. Elle concerne principalement l'accès à l'eau destinée à lutter contre le feu : bornes et poteaux incendie, citernes enterrées, réserves d'eau naturelles ou aménagées, ainsi que les règles d'implantation et d'entretien de ces équipements.

Pour que les secours puissent agir au plus vite, ils doivent disposer d'une source d'eau suffisante, accessible et conforme aux exigences du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain (SDIS01).

Une bonne organisation de la DECI permet donc de réduire les risques pour les personnes et les biens, de faciliter le travail des pompiers et d'améliorer la sécurité collective.

Bien que la gestion du réseau d'eau potable relève de la compétence de la 3CM, la DECI demeure sous la responsabilité communale.

Le maire doit s'assurer de sa bonne mise en place et de son bon fonctionnement. Cette responsabilité est essentielle, car elle touche directement à la sécurité de chacun.

Cela implique :

- D'identifier les besoins en eau pour la lutte contre l'incendie selon l'habitat et les activités présentes.
- D'installer ou de faire installer les équipements nécessaires et de veiller à leur contrôle et leur entretien régulier afin qu'ils soient opérationnels à tout moment.
- De mettre à jour le schéma communal de DECI, document qui recense les moyens disponibles et définit les règles applicables.

Le contrôle des Points d'Eau Incendie complet est réalisé tous les 3 ans. (PEI : poteaux, bouches, réserves...)

Ce contrôle inclu des mesures de pression et de débit pour les hydrants alimentés par des réseaux d'eau sous pression. Ceux-ci sont complétés par des vérifications annuelles, visuelles et fonctionnelles, de l'accessibilité, la visibilité et la présence effective d'eau. Elles sont réalisées par les Sapeurs-Pompiers du SDIS01 et du Service Local d'Incendie et de Secours de Bressolles (SLIS).

Il est important et de la responsabilité de chacun, lorsque des réserves d'eau ou des bornes incendie se situent à proximité de votre propriété, de ne pas en limiter l'accès (par un stationnement, un dépôt de matériaux, une haie trop volumineuse, etc.). Certains comportements qui empêchent, gênent l'accès, la visibilité ou l'utilisation d'un PEI peuvent être qualifiés d'entrave aux moyens de lutte contre l'incendie par la loi.

La définition de notre Schéma de DECI a été réalisée avec l'aide d'un bureau d'études. Le travail a été décomposé en différentes phases au cours de l'année :

- Cartographie des risques identifiés sur la commune (bâtiment d'habitation, ERP, bâtiment agricole, activités commerciales et industrielles...).
- Recensement des besoins en eau.
- Cartographie des PEI existants.
- Confrontation de la couverture actuelle aux besoins en eau pour la défense incendie des bâtiments.
- Proposition de pistes d'aménagement pour corriger les écarts.

Quelles sont les prochaines actions ?

Nous nous engageons maintenant dans le travail de correction des écarts, en collaboration avec le SDIS01, les Sapeurs-Pompiers de Bressolles et les riverains concernés.

L'arrêté municipal de DECI donne plusieurs outils de planification des travaux, de communication avec les différents services de l'état, mais il permet également d'offrir la possibilité d'être aidé dans ces travaux par des subventions au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Pompiers

HONNEUR AUX POMPIERS du SERVICE LOCAL D'INCENDIE et de SECOURS de BRESSOLLES (SLIS) à l'occasion de la Cérémonie des Vœux du 24 janvier 2025



Eric MELLET

Eric débute à l'âge de 16 ans au JSP (Jeune Sapeur-Pompier) de Dagneux et à 18 ans s'engage naturellement au CPI de Dagneux.

A 20 ans il part faire son service militaire à la Brigade des sapeurs pompiers de Paris et à son retour s'engage au corps départemental de Montluel, où il reste pendant 30 ans. Il passe bien sûr différentes formations et monte en grade jusqu'à adjudant-chef.

Il revient vivre avec sa famille dans son village natal de Bressolles en 2007, et intègre naturellement le CPINI de Bressolles.

En 2010 il lui est proposé de prendre la fonction de chef de section « qu'il accepte avec honneur » (dit-il) et assume toujours avec sérieux et efficacité.

Ce 24 janvier 2025 lui est remis le grade de lieutenant à la hauteur de sa fonction de chef du Service Local d'Incendie et de Secours de Bressolles.

Lucas LAVIRE

Lucas commence sa carrière dès l'âge de 12 ans auprès de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Montluel.

En 2018, il obtient le Brevet National des Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Il intègre la même année en double engagement le Centre d'incendie et de Secours de Montluel et le Centre de Première Intervention de Bressolles.

Ce double engagement évoluera au fil de ses études et activités professionnelles : CIS de Grenoble puis de Gex-Divonne.

En 2019 : il obtient le grade de sapeur 1ère classe et parallèlement, de 2021 à 2024 il encadre les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Montluel

En 2023, c'est l'obtention des compétences de chef d'équipe qui permettent à Lucas LAVIRE d'être nommé au grade de caporal.

Lucas a terminé ses études en cette fin d'année 2025, il entame sa carrière professionnelle en Haute Savoie mais il souhaite conserver son engagement au SLIS de Bressolles pour continuer à porter secours aux Bressollands lorsqu'il est présent sur la commune.

Morgane PIEROU

Morgane vient d'intégrer la section locale d'incendie et de Secours de Bressolles en 2024.

A 19 ans, étudiante au STPAS, elle se destine à une carrière médico sportive. Depuis quelques mois elle a rejoint les pompiers et se lance dans les formations de base requises.

BIENVENUE À MORGANE !

FÉLICITATIONS À ERIC ET LUCAS POUR LEURS NOMINATIONS MÉRITÉES.

Eclairage public en LED



Le diagnostic du parc d'éclairage public fait apparaître qu'il reste 193 points lumineux équipés d'ampoules sodium 80 ou 100 W, ces luminaires ne peuvent pas être équipés d'ampoules LED.

Dans les 2 années qui viennent les ampoules au sodium ne seront plus disponibles pour la maintenance. Nous avons décidé de suivre la proposition du SIEA de remplacer l'ensemble de ces luminaires par des modèles « lanternes Beauregard » (pour conserver le même style) avec ampoules LED.

Le passage en LED cumulé à l'extinction nocturne permettra une diminution de la consommation électrique de 30 à 40 %. Le coût total des travaux sera de 189 000 € TTC. Le SIEA nous accordant une subvention le montant restant à financer par la commune est de 87 500 € après récupération de la TVA.

En parallèle nous allons réaliser une mise en lumière de la place Alain AVRILLON par l'installation de 2 mâts avec 4 points lumineux aériens pour un coût global de 19 200 € ; après une subvention du SIEA et récupération de la TVA il reste une dépense d'investissement de 12 938 € pour

la commune.

L'investissement total de : (87 500 + 12 938) 100 438 € nous permet de demander le fond de concours de la 3CM de 50 000 € pour l'année 2025. Il reste 50 438 € à financer qui seront couverts par une avance de trésorerie du SIEA de 42 400 € (emprunt au

taux de 2 %) remboursable sur 12 ans soit 4 020 €/an ; une partie de ce montant sera couverte par les gains sur la diminution de la consommation électrique. Les 8 038 € restants seront pris sur le budget investissement de la commune.

Nettoyage des chemins

ACTE CITOYEN OU INCIVILITE : DEUX ATTITUDES...

Le samedi 8 mars, un groupe de Bressollands de tous âges s'est retrouvé pour traquer les déchets le long de nos routes et chemins.

Un constat : moins de déchets volumineux ou d'encombrants mais encore emballages, papiers canettes et le déchet insidieux : les mégots de cigarettes, toujours très présents.

Un grand merci aux citoyens qui prennent soin de notre village et REGRET que d'autres considèrent encore leur environnement et la nature comme un dépotoir.

Merci aux participants à cette matinée conviviale et surtout utile pour notre village.

LA FACE MEME PAS CACHEE DU DECOR :

En cours d'année, la commune a dû lancer deux procédures pour faire évacuer des épaves (procédure longue et souvent onéreuse). Le coût de l'épaviste est pris en charge par l'Etat et la Communauté de Communes.

A plusieurs reprises, l'équipe technique a dû évacuer en déchetterie des déchets encombrants abandonnés dans la nature....



Place Alain AVRILLON

UN 14 JUILLET PAS COMME LES AUTRES

« Le temps passe. Et chaque fois
qu'il y a du temps qui passe, il y a
quelque chose qui s'efface »
Jules ROMAINS.



C'est pour déjouer cette fatalité, que le conseil municipal, sur proposition d'Andrée RACCURT, a décidé d'honorer Alain AVRILLON en lui dédiant la place du village. Ainsi le 14 juillet, de nombreux Bressollands et invités se sont réunis en ce lieu pour découvrir la nouvelle plaque et ne pas oublier le grand maire qu'il fut de 1983 à 2008.

Dévoilement de la plaque par deux anciens conseillers municipaux : Yvette BLASQUEZ et Francis DIAZ. Très nombreux étaient présents les élus qui ont œuvré auprès d'Alain AVRILLON au cours de ses quatre mandats. Les élus décédés ont été cités au cours de la cérémonie.

Témoignages émuivants de ses trois filles qui ont présenté le père qu'il a été et l'admiration qu'elles ont pour l'homme public qu'elles ont connu.



De nombreux Bressollands, Monsieur le Député, des élus voisins et anciens élus municipaux et intercommunaux, les membres de la famille et les amis d'Alain étaient présents.



Monument aux Morts « Alain Avrillon, maire et homme de la République ! Il n'aurait pas conçu un rassemblement sur cette place un 14 juillet sans rappeler ces trois mots LIBERTE EGALITE FRATERNITE ».

Alain AVRILLON, homme politique dans le sens originel du terme : homme de la Cité et homme pour la Cité. Il aurait pu en 25 ans ambitionner d'autres mandats politiques mais sa seule ambition était BRESSOLLES. Et pas de doute, Alain AVRILLON a été l'entrepreneur de notre village.

La liste de ses réalisations est remarquable. Dès son installation en 1983, il entreprend l'aménagement et la modernisation de la mairie, la construction de la station d'épuration en 1987, mais aussi l'espace sportif avec son terrain de foot, ses deux courts de tennis réalisés après acquisition des parcelles en 1987 et complété par le vestiaire en 1996, le renouvellement de l'ensemble des réseaux d'eau potable tout au long de ses mandats, l'enfouissement de l'ensemble des réseaux secs : débuté en 1997, cette grande opération, qui sera son cheval de bataille, prendra fin en 2007, l'installation d'un nouveau local pour les pompiers, l'aménagement de la Grande Rue qui contribue aussi à la transformation de notre petit village rural, la création de parkings, la construction d'un local technique en 2007 et combien d'autres travaux plus modestes mais qui comptent toujours dans le cadre et le fonctionnement quotidien de notre village.

Dans un autre registre c'est aussi la création de la zone des 2B qu'il initie à partir de 1983 avec ses collègues de Béligneux. Elle est complétée par la suite avec les Parcs Actipole I et II et couvre 30 ha. Il sera le président du Syndicat intercommunal des 2B et terminera son mandat en 2008 avec la satisfaction de voir l'ensemble des lots commercialisés. Il aura la fierté (et un peu de nostalgie aussi) de transférer cet équipement à la Communauté de Communes en 2000.

Et aussi l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols de 1989 à 1993 et la mise en place du Regroupement Pédagogique avec Pizay et Le Montellier qui a vu le jour en 1991 et s'avère toujours être une réussite.

Et pour relier tout ce catalogue, il faut une belle couverture, une belle photo et quoi de mieux qu'une magnifique place de village, notre place de village. Ainsi tout

a commencé le 15 septembre 1983 alors qu'Alain était tout jeune élu, à l'occasion de l'inauguration de la salle polyvalente (à la construction de laquelle il avait participé avec de nombreux bénévoles, avant d'être élu), il a planté le cèdre bleu qui se dresse toujours majestueusement et incarne la force et la durée. Quel beau symbole !

Du temps a passé mais une idée a fait son chemin dans la tête de cet homme déterminé : acquérir cette énorme propriété bâtie en plein centre du village. Après de longues et fastidieuses tractations le marché est conclu en 1994 et le premier projet voit déjà le jour en 1995 avec la construction de la cantine scolaire, suivie de l'école et se poursuit avec l'aménagement complet de cette place de village, de sa halle, de son aire de jeux... et pour finaliser le tout le déplacement du Monument aux Morts sur un emplacement digne de sa valeur.



La musique populaire et traditionnelle était aussi un des dadas d'Alain. Les soirées « fondue savoyarde » se terminaient toujours au son de son harmonica. Mathieu CHAUSSALET, des accordéons Cavagnolo entreprise installée dans la zone des 2B, a animé la cérémonie avec des prestations de grande qualité. Musique qui aurait réjoui Alain, le savoyard attaché à ses montagnes.



*« Alain, Monsieur le Maire,
soyez assuré que nous tous
Bressollandes et Bressollands,
sommes là pour apprécier au quotidien
votre grande œuvre, la préserver et
perpétuer la mémoire du grand homme
que vous avez été et c'est pourquoi aujourd'hui
14 juillet 2025 à 11 h*

*je déclare dénommer notre chère place de village :
PLACE ALAIN AVRILLON »*

Andrée RACCURT



*« Mes chers concitoyens,
cette place la voici, devant Vous,
elle vous appartient désormais,
sachez la faire vivre, sachez la respecter,
sachez la protéger »*

A. AVRILLON

*Le jour de l'inauguration de la place du village
en septembre 1998*





Les Maires de Bressolles (01/03). Initiateur du jumelage avec Bressolles (03) son souvenir reste fort dans notre commune jumelle. Trois maires ont fait le déplacement pour honorer leur collègue et ami.

Le repas républicain

De nombreuses familles Bressollandes, les invités de la famille Avrillon, la délégation de Bressolles (Allier) ont investi la nouvelle place Alain Avrillon pour un pique-nique partagé géant. Les coins d'ombres étaient recherchés par cette belle journée d'été mais une ambiance festive et conviviale a animé les lieux toute la fin de journée de ce 14 juillet exceptionnel.



Tous les ingrédients étaient réunis pour se donner rendez-vous pour le repas républicain 2026.



Ouverture du Chemin des Hirondelles



Grande Rue. Après démolition.



Angle de la Grande Ruelle. Avant démolition. Grande Rue Après démolition.



Grande Rue. Avant démolition.



Grande Rue. Après démolition.



Grande rue en face de l'Essentiel. Il y avait le poids public d'où le nom d'origine du Bar de la Bascule



A côté de la Place : La cantine et le groupe scolaire

La nécessité d'un restaurant scolaire s'est imposée à l'heure de la création du Regroupement Pédagogique Pizay-Bressolles-Le Montellier en 1991. (seul le Montellier disposait déjà d'une cantine).

Entre la décision finale de la création du RPI et la rentrée scolaire de septembre 1991, seulement deux mois pour créer une association pour la gestion des repas et pour les communes trouver une solution d'accueil : locaux, personnel... !

A Bressolles, faute d'autre local disponible, c'est la salle polyvalente qui est affectée au rôle de cantine pendant 4 ans. Deux personnes sont recrutées pour déplacer les enfants, assurer le service et la surveillance des 30 premiers pensionnaires.

Parallèlement un autre plan mijote dans la tête du Maire, Alain AVRILLON... l'acquisition, la démolition et l'aménagement d'un grand espace de près de 10 000 m² en plein centre du village, avec comme ingrédients principaux : une place, une école et sa cantine.

Enfin, c'est le restaurant scolaire qui a la priorité pour mettre fin à plusieurs années de situation provisoire. Les travaux démarrent en janvier 1995 et les élèves investissent les lieux à la rentrée scolaire de la même année.

Coût de l'opération : 1 080 000 F.

Le financement est assuré par 340 000 F de subvention et 740 000 F de fonds propres et emprunt.

Le bâtiment d'une surface de 215 m² a une capacité d'accueil de 70 enfants. Son architecture s'inscrit à la fois dans la tradition bressollande avec son auvent et ses piliers bois et dans la modernité avec son long skydom.

Le groupe scolaire a poussé quelques mois après sur ce même tènement accueillant alors 3 classes et ce sont une cinquantaine d'enfants qui font leur rentrée dans ce bâtiment. Aujourd'hui ce sont 5 agentes qui se consacrent aux 90 enfants des 4 classes de l'école de BRESSOLLES, répartis en deux services.

Le bâtiment a très bien passé ses trente ans mais depuis quelques années la montée en puissance du nombre et de la voix des enfants finissait par créer un milieu insupportable pour le personnel mais aussi pour les élèves. Beaucoup de solutions ont été tentées pour amoindrir la source même de cet excès de bruit, mais rien de concluant, ni même un semblant d'apaisement...

Dans ces mêmes années, un nouveau phénomène s'est invité : les canicules de plus en plus précoces au point de devoir délocaliser le service pendant plusieurs jours. Pas question d'accueillir les enfants par 36° et de faire subir des telles conditions de travail devant les fours et le lave-vaisselle.

Pour remédier à ces deux problèmes un projet d'ensemble a vu le jour avec l'aide de l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain et My Reno de Saint Jean de Niost (maître d'œuvre) :

- Dépose du skydom (source principale de chaleur) et reprise de la toiture avec remplacement des tuiles (Ets Benjamin Chanteur de Faramans).

- Remplacement de la chaudière à gaz par une pompe à chaleur réversible et un petit cumulus pour la production d'eau chaude.

- Installation d'un système d'aspiration pour le renouvellement d'air (Ets Alcaraz de Saint Vulbas).

- Remplacement d'une porte de secours et des hublots.

- Pose de panneaux acoustiques suspendus et muraux (Ets Judiverre de Leyment).

- Modernisation de l'éclairage (Ets Guillot de Cailloux sur Fontaines).

- Isolation sous toiture et peintures intérieures (Ets Ficagna de Montluel).

- Ravalement des façades (Ets Reno Bugey de Château Gaillard).

- Remplacement des faïences des sanitaires et des éclairages extérieurs (équipe technique municipale).

Le coût de l'opération est de :

177 000 € pour les travaux et pour les prestations de maîtrise d'œuvre et de bureaux de contrôle.

Le projet a eu l'aval des grands financeurs institutionnels :

- Du département : 29 795 € au titre du dispositif Equipements de proximité ainsi que 27 414 € au titre du dispositif Transition écologique.

- De l'Etat : 31 167 € au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

- De la Région Auvergne-Rhône-Alpes : 50 000 € dans le cadre du Contrat de Région du territoire de la Communauté de la Côte à Montluel.

Soit un total de 138 376 €.

Le 13 décembre 2025 une visite inaugurale a permis de présenter ces réalisations aux élus du Regroupement Pédagogique, aux élus locaux voisins et aux parents d'élèves, en présence de Romain Daubié, Député de l'Ain et Elisabeth Laroche conseillère départementale et de remercier les entreprises et le personnel communal.



**CTPG**

Voirie – Aménagements urbains – Assainissement
Revêtements environnementaux et perméables
Adduction d'eau – Particuliers

188, Route de la Riveraine – 01360 LOYETTES
04 74 61 80 22 – ctpg@colas.com

Octobre Rose

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et dans la bonne humeur que les fées de la couture se sont retrouvées pour un atelier de confection de « coussins cœurs ».

L'animation de cette année a été parrainée par la Caisse Locale du Crédit Agricole de Montluel à hauteur de 900 €. Cette somme nous a permis d'acheter du matériel, notamment du tissu et de la ouate, car chaque coussin doit être confectionné dans un tissu 100 % coton et doit être rembourré de 170 g de ouate en polyester 100 %. Ces caractéristiques sont essentielles pour la bonne ergonomie du coussin destiné aux patientes atteintes d'un cancer du sein.

Très attendus par le service de gynécologie de l'hôpital de la Croix Rousse à Lyon, c'est au total plus de 150 coussins qui ont été réalisés ce samedi 11 octobre.

L'animation couture a également permis de récolter des dons pour la Ligue Contre Le Cancer, nous avons remis à la déléguée régionale de la ligue Mme Corinne RACCURT la somme de 416 €.

**UN GRAND
MERCI
A TOUTES
ET TOUS POUR
CE MOMENT DE
GENEROSITE
ET DE
PARTAGE**



Projet agrivoltaïque de Bressolles

Un projet agrivoltaïque a été lancé cette année sur la commune, sur les parcelles agricoles bordant l'A42 aux lieux-dits Pugneux et Merlet.

Les porteurs de projet sont AGRILEA, structure composée de la SEM Lea* et de la Chambre d'Agriculture de l'Ain, et VENSOLAIR, filiale à 100% de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR)**.

Sur un peu plus d'une trentaine d'hectares, plus de 120 propriétaires sont concernés par ce projet combinant agriculture et production d'énergie photovoltaïque. Deux

réunions d'information ont été organisées pour informer les propriétaires en avril et septembre de cette année. Le projet est actuellement à une étape préliminaire de sécurisation foncière, avant le lancement des études environnementales.

* SEM Les Energies de l'Ain, société regroupant la quasi-totalité des collectivités de l'Ain pour mettre en œuvre des projets de transition écologique et énergétique dans l'Ain
** société anonyme d'intérêt général d'actionnariat majoritairement public et productrice d'énergies renouvelables, dédiée au développement de projets photovoltaïques, éoliens et de stockage.

La Bibliothèque de Bressolles

Votre passeport pour l'évasion !

Envie de voyager sans bouger de votre canapé ? De frissonner, rire ou rêver ? La bibliothèque municipale est là pour ça ! Installée dans les locaux rénovés de l'ancienne mairie, elle vous accueille dans une ambiance lumineuse et conviviale.

Nouveautés à dévorer sans modération :

- La maison vide – Prix Goncourt signé Laurent Mauvignier
 - Country Girls – Le grand classique irlandais d'Edna O'Brien
 - Tant mieux – La pépite annuelle d'Amélie Nothomb
 - Sans soleil – Le thriller en deux tomes de Jean-Christophe Grangé
 - Le jardin sur la mer – Un roman tendre et poétique de Mercè Rodoreda
 - Les heures fragiles – Le dernier coup de cœur de Virginie Grimaldi
- Et ce n'est qu'un début... Vos suggestions sont les bienvenues pour enrichir nos étagères !

Ouverture : tous les samedis matin de 10 h à 12 h.

Adhésion : 10 € par foyer. Venez emprunter, papoter, partager... et surtout vous faire plaisir !
biblibressolles@gmail.com



Entretien - Dépannage d'appareil de chauffage
et production d'eau chaude

AG maintenance

38 bis ave Paul Painlevé
01500 AMBERIEU EN BUGEY
04 74 36 56 38
contact@agmaintenance.fr

Entretien et
dépannage
gaz, fuel, PAC, clim, granulé et solaire

BERNARD MATÉRIELS AGRICOLES

4 adresses
pour mieux vous servir

01120 DAGNEUX
04 78 06 15 26

38550 SAINT MAURICE L'EXIL
04 78 86 27 40

01140 CHATILLON/CHALARONNE
04 74 32 89 20

01190 CHEVROUX
03 85 51 82 84

Intermarché La Boisse

Les Mousquetaires

DISTRIBUTEUR LAVAGE CARBURANT GAZ LOCATION VEHICULE

www.intermarche.com
vos courses sont entre de bonnes mains

Le DRIVE

Intermarché

www.intermarche.com
vos courses sont entre de bonnes mains

168 route de Thil - 01120 La Boisse
Tél. **04 78 06 32 66**
Fax 04 78 06 00 49

**Du lundi au samedi
8h30-19h30 NON STOP**

**OUVERT LE DIMANCHE
de 9h à 12h**

CENTURY 21
BDE Immo - La Côtère

04 78 550 550 145 Grande Rue
ag2875@century21.fr 01120 MONTLUEL

ACHAT - VENTE GESTION LOCATION

Parlons de vous, parlons bien !

21

QR code

Commémorations 2025

8 mai :

la cérémonie a été agrémentée cette année par la présence d'un véhicule américain datant du Débarquement et de son propriétaire en tenue militaire : Allan GROSSIER. Passionné par la guerre de 39-45, Allan a remis lui-même en état ce véhicule et consacre ses loisirs à la reconstitution historique (il fait partie d'un groupe de reconstituteurs).



Les enfants de l'école de Bressolles sous la houlette d'Anne-Pierre leur professeur de musique, ont chanté la Paix, le Respect, l'Amitié, l'Amour dans toutes les langues avec le chant « une langue arc-en ciel ».

11 novembre :

« Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir ». Cette citation du Maréchal FOCH résume à elle-seule la raison et surtout l'impérieuse nécessité de notre présence rituelle devant notre Monument aux Morts.

Les très nombreux Bressollandes et Bressollands présents ont pu apprécier la prestation de 18 musiciens de l'Ensemble Instrumental de Montluel et environs (l'EIME) qui a relevé par sa qualité, la solennité de la cérémonie.

Une trentaine d'élèves de l'école de Bressolles ont participé en récitant le poème « LIBERTE » de Paul ELUARD accompagnés par des membres du Club des Hirondelles.



Le Dodge, quelques jeunes et moins jeunes ont participé au défilé dans le véhicule.



Défilé entre la stèle Mas et le Monument aux Morts



Allan GROSSIER

Reconstituteur passionné

Peux-tu nous présenter ton véhicule ?

Mon véhicule est un Dodge WC52 de chez Chrysler (USA) fabriqué en Avril 1943. Ce véhicule est destiné essentiellement au transport de munitions vers le front et a servi dans l'armée américaine puis dans l'armée française.

Je l'ai récupéré d'un collègue de reconstitution, j'ai dû refaire une peinture afin de l'amener en vert olive américain, ainsi que refaire tout le plancher arrière et quelques autres bricoles.

Mais qu'est-ce un reconstituteur et la reconstitution historique ? La reconstitution c'est une passion pour l'histoire qui permet de revivre les conditions du passé, l'habillement, l'équipement, les

véhicules et comprendre l'évolution et les mentalités de l'époque.

Elle permet également de transmettre l'histoire, hors les livres et les musées, à toutes les générations qui découvrent aussi notre activité, car nous mettons également en scène des événements d'époque.

Pour ma part, je fais de la reconstitution depuis 8 ans, j'ai toujours été très intéressé par l'histoire et en particulier la Seconde Guerre Mondiale. J'ai rencontré de nombreux passionnés avec qui je partage cette activité quelques week-ends par an.

Nous établissons des camps pour faire découvrir et sensibiliser le public. Je fais également de la reconstitution immersive (en privé, juste une centaine de fous dans des conditions d'époque) afin de revivre et de comprendre ce que les vétérans et les autres ont vécu.

Et ton costume ?

Je représente un soldat américain de la 45th division d'infanterie. Cette unité a combattu à la Valbonne et à Meximieux du 31 août au 3 septembre 1944 lors de la libération du Sud de la France.

Merci Allan pour cette présentation et pour ta participation à notre cérémonie du 8 mai.

Le personnel communal

Au secrétariat

Elodie poursuit sa prise en main du poste de secrétaire de mairie en vue du remplacement de Samia.

A compter du 1^{er} janvier 2026, les tâches de comptabilité et gestion des ressources humaines sont transférées à la Communauté de Communes dans le cadre du service de mutualisation.



Valérie a rejoint depuis le 1^{er} septembre l'école maternelle de Pizay. La baisse des effectifs a permis l'accueil de l'ensemble des élèves de niveau « maternelle » à Pizay. Valérie après des années d'activités à l'école de Bressolles, a accepté sa mise à disposition.



Les services périscolaires

Cinq agentes forment une belle équipe : (de droite à gauche)

- Sandra : elle gère la cantine depuis la préparation jusqu'au service, la surveillance, la remise en état et les relations avec l'association du Restaurant scolaire Pizay-Bressolles-Le Montellier qui assure la commande et la facturation des repas. Elle complète aussi l'équipe de l'accueil périscolaire matin et soir.

- Isabelle recrutée début 2025 pour l'entretien des bâtiments communaux, elle assure en plus depuis la rentrée l'accompagnement du transport scolaire le matin, le service, la surveillance et l'entretien de la cantine et l'accueil périscolaire le soir.

- Isabelle est venue dépanner quelques jours à la cantine et a accepté d'assurer service et surveillance jusqu'à la fin de l'année scolaire

- Florence est toujours responsable de l'accueil périscolaire et complète l'équipe de service et surveillance de la pause méridienne.

- Céline assure le service et la surveillance à la cantine depuis la rentrée scolaire 2025.

L'équipe technique

Depuis le printemps 2025, Jean-Michel est venu rejoindre Florian. Issu du secteur du bâtiment il apporte de nouvelles compétences à l'équipe. Recruté à mi-temps, il effectue un temps équivalent sur la commune de Montluel.



Un grand merci à toute l'équipe qui assure, au quotidien, la continuité du service public avec perspicacité, adaptabilité mais aussi une belle motivation.

Un partenariat au service de la transition écologique et des habitants

Au quotidien, nous sentons tous de plus en plus les effets du réchauffement et du dérèglement climatiques : canicules à répétition, tempêtes dévastatrices, sécheresse etc. Au quotidien, l'impact de la hausse des prix de l'énergie alourdit les factures, celles des habitants comme celles de la commune. Nous sommes tous impactés et nos enfants et petits-enfants le seront encore plus si nous n'agissons pas.

C'est le sens de la création et de l'action de Coop' Ain Energie, coopérative citoyenne formée par des habitants de la Dombes, de la Côtère et du Val de Saône il y a trois ans. Avec des valeurs fortes : Economie responsable, Écologie active, Ancrage local, Gouvernance partagée. Dans la coopérative, chaque sociétaire a une voix, les responsables sont élus.

Ici à Bressolles, en partenariat avec la municipalité, c'est d'une part une centrale de production d'électricité solaire, et d'autre part une opération d'autoconsommation collective (ACC) de cette électricité pour les habitants et les bâtiments communaux.



Une centrale solaire sur le préau de l'école

C'est le premier volet du projet : produire de l'électricité verte, en l'occurrence avec des panneaux solaires photovoltaïques. Nous avons signé, après accord du conseil municipal, une convention de location des toitures avec Mme RACCURT, maire de la commune.

Après études, y compris de la structure du bâtiment, la réalisation a été faite durant les vacances de la Toussaint. C'est une centrale solaire de 32 Kwc, installée sur le préau de l'école, qui produira environ 34 000 Kwh par an. Nous faisons travailler des entreprises du territoire, et c'est Héliopro de Dagneux qui a assuré l'installation de 72 panneaux Solaredge de 445 wc chacun. Le coût global de la centrale est de 41 000 € HT, dont 39 000 € HT pour l'installation, le reste étant les études de structure et le raccordement au réseau ENEDIS. Le financement prévisionnel est un autofinancement de 25 % grâce



aux capitaux apportés par les sociétaires et un emprunt de 31 500 € sur 18 ans au taux de 4,20 % accordé par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes. La commune a pris 10 parts sociales.

Nous sommes en attente de ce raccordement par ENEDIS pour la mise en service, qui peut prendre plusieurs semaines. La centrale rentrera alors en service et Coop' Ain Energie en assure l'exploitation, qui comprend la gestion administrative et financière, la maintenance, l'assurance (MAIF). Cette assurance garantit aussi bien la commune que la coopérative contre les aléas éventuels au fil des années.

Nous espérons pouvoir installer une deuxième centrale d'ici quelques mois sur l'école, avec une puissance de près de 60 Kwc, dès lors que le financement sera réuni.

Coop' Ain Energie, une coopérative qui se développe

Coop' Ain Energie est une SCIC, Une société coopérative d'intérêt collectif. Il y a un an, nous étions 73 sociétaires. Aujourd'hui, nous sommes 91, des citoyens de la Dombes, de la Côtère et du Val de Saône, et nous espérons dépasser la centaine très rapidement. Le capital est actuellement de 47 300 €.

Parmi les sociétaires, dix sont de Bressolles plus la commune elle-même et nous espérons que d'autres Bressollands et Bressollandes nous rejoindront pour participer au projet de production solaire et d'autoconsommation collective.

Coop' Ain Energie a réalisé depuis 18 mois deux centrales photovoltaïques, l'une à Trévoux en 2024 sur l'entreprise DESSICA, 23 Kwc de puissance, pour un coût de 27,3 K € HT. Elle a produit durant sa première année 25 922 Kwh, soit la consommation d'une vingtaine de foyers hors chauffage. La deuxième installation a été réalisée au printemps 2025 à Neuville les Dames, sur la toiture de la maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie des personnes âgées (MARPA). Sa puissance est de 53 Kwc pour un coût de 63 K € HT.



L'autoconsommation collective (ACC) pour maîtriser ses factures durablement

Produire de l'électricité renouvelable, dans une démarche citoyenne, c'est très bien. Mais pouvoir consommer localement cette électricité verte, en circuit court et en maîtrisant ses factures d'électricité à long terme, c'est encore mieux !

C'est le but de l'autoconsommation collective. Coop' Ain Energie, personne morale organisatrice (PMO), produit l'électricité solaire sur le préau de l'école et le distribue à des bâtiments communaux et dans les foyers Bressollands volontaires. Une dizaine se sont déjà déclarés intéressés et nous pouvons accueillir au total une vingtaine de foyers. Et si vous êtes plus nombreux, il faudra avancer sur la 2ème centrale solaire.

Pour participer, la première étape est de devenir sociétaire de la coopérative Coop' Ain Energie, en prenant des parts (100 € la part sociale). C'est le capital citoyen, un investissement éthique. Ce n'est pas un don, ni une cotisation annuelle, c'est une action de société, qui rapportera un petit dividende et est remboursable après trois ans le cas échéant. Et vous souscrirez un contrat de client, en plus de votre fournisseur habituel. Mais pas d'abonnement fixe avec nous, ni d'engagement de durée. C'est ainsi environ 30 % de votre consommation qui viendra de l'électricité verte, surtout à la belle saison car il faut...du soleil !

Le tarif ? C'est essentiel bien sûr. Notre tarif sera d'environ 13 centimes d'euros HT par kwh, similaire au tarif

régulé EDF. MAIS...notre tarif sera quasiment fixe sur 20 ans, n'évoluant qu'au maximum au niveau de l'inflation, alors que le tarif régulé tout comme le tarif moyen (intégrant l'abonnement) est en hausse tendancielle dans la durée, comme le montre le graphique ci-joint, et ce, malgré la baisse de 2025 qui ne fait que corriger un peu les fortes hausses précédentes. Globalement : + 55 % en 13 ans. Le développement des usages de l'électricité (pompes à chaleurs, appareils et voitures électriques etc.) augmente la consommation et tire les prix à la hausse.

Evolution du tarif réglementé de 2007 à 2025

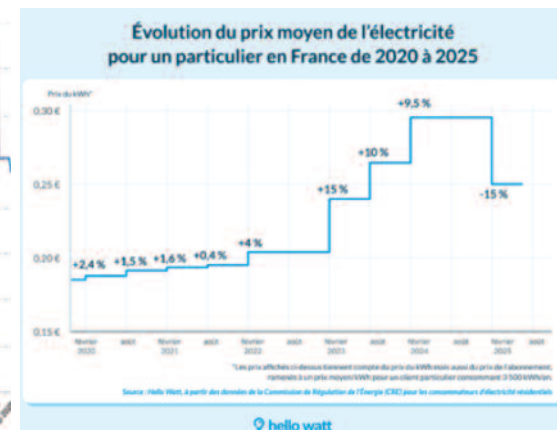
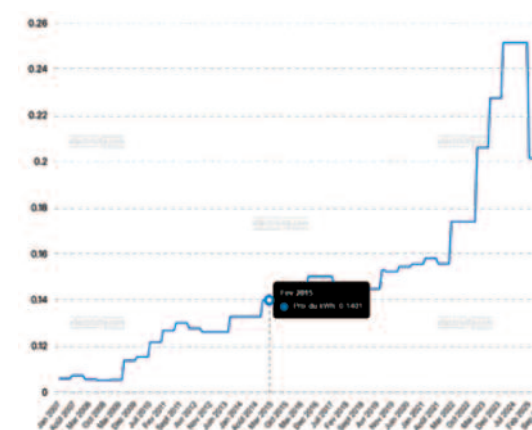
Ainsi, les sociétaires clients de l'ACC pourront sécuriser une partie de leur facture d'électricité, durant une longue durée (nous garantissons 20 ans minimum !) et faire ainsi des économies appréciables.

Un comité consultatif local comprenant des sociétaires locaux (8) et des représentants de Coop' Ain Energie (4) est mis en place, pour accompagner la coopérative dans la mise en œuvre de l'opération et être un relai auprès des habitants.

Epargne éthique locale, entreprises locales, production d'électricité locale et renouvelable, consommation locale et revenus locaux, c'est le circuit court complet ! Et des économies durables sur vos factures d'électricité maîtrisées. Et sans risque !

Et en plus, une aventure collective citoyenne.

Alors participez en vous inscrivant et en devenant sociétaire de Coop' Ain Energie.



www.coopainenergie.centralesvillageoises.fr
www.coopainenergie@centralesvillageoises.fr



Installation d'une centrale de 36 Kwc sur l'école de Bressolles, en autoconsommation collective.

INSTALLATEUR PHOTOVOLTAÏQUE

Tél. 09 72 16 18 76
www.helio-pro.fr

1342 avenue des près seigneurs
01120 Dagneux



Pour une énergie durable, accessible à tous.

JUSQU'À 500kwc

ÉTUDE GRATUITE

VENTE TOTALE AUTO CONSOMMATION AUTOCONSO COLLECTIVE

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Les 15 et 22 mars 2026, les Français vont élire leurs conseillers municipaux.

Comment sont-ils élus ?
Quel est le mode de scrutin ?

Le 15 mars, les Bressolands, comme tous les Français, vont être appelés aux urnes pour les élections municipales. Selon le résultat des votes ils devront retourner aux urnes le 26 mars pour un second tour.

Le mode de scrutin des élections municipales en France est un processus démocratique fondamental qui permet aux citoyens d'élire leurs représentants locaux (les conseillers municipaux) pour un mandat de six ans au suffrage universel direct. Ces conseillers sont ensuite chargés d'élire le maire de la commune et ses adjoints.

→ La loi du 21 mai 2025 a uniformisé le mode de scrutin de liste, paritaire et proportionnel à toutes les communes.

→ Les listes doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, et respecter une alternance (une femme / un homme ou inversement).

→ L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats ce qui signifie que ni les candidatures isolées ni le panachage ne sont possibles.

IMPORTANT : désormais, si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote ou si vous modifiez l'ordre des candidats celui-ci sera considéré comme nul et ne sera pas comptabilisé.

Si plusieurs listes se présentent, est élue au premier tour celle qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %) et qui recueille les suffrages d'au moins un quart des électeurs inscrits. Dans ce cas, la liste qui arrive en tête obtient une prime majoritaire qui représente la moitié des sièges à pourvoir. Les sièges restants sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Si aucune liste n'est élue au premier tour, un second tour est organisé.

Le double objectif des élections

Les élections municipales ne servent pas uniquement à élire le conseil municipal. Les électeurs désignent également, sur le même bulletin de vote, leurs conseillers communautaires qui siègent dans les organes de l'intercommunalité (communauté de communes). Cette double élection souligne l'importance croissante des structures intercommunales dans la gestion locale.

Le nombre de représentants à la Communauté de Communes de la Côtère à Montluel (3CM) est fixé à deux délégués pour Bressolles qui seront identifiés (fléchage) sur le même bulletin que celui des élections municipales.

Petit lexique du votant

Nombre d'inscrits

Le nombre d'inscrits représente le nombre total d'électeurs inscrits sur les listes électorales.

Suffrage exprimé

Le suffrage exprimé correspond à un vote qui peut être dûment enregistré car non blanc et non nul. Il est souvent remplacé dans les commentaires par le mot "voix". Le nombre de votes exprimés (ou le nombre de voix) est ce qui détermine le résultat d'une élection.

Vote blanc

Le vote blanc consiste à se rendre dans l'isoloir et à ne glisser aucun bulletin dans l'enveloppe. L'électeur qui vote blanc dépose son enveloppe vide dans l'urne, signe le registre. Il s'est déplacé dans son bureau de vote et n'alimente donc pas les chiffres de l'abstention. Le vote blanc est compté, en revanche il n'est pas comptabilisé dans les résultats.

Vote nul

Celui-ci correspond à un vote entaché d'une irrégularité : deux bulletins glissés dans l'enveloppe, un bulletin raturé ou déchiré, un bulletin au nom d'un candidat qui ne se présente pas... Le vote nul n'entre pas non plus dans le calcul des résultats, à l'inverse du vote blanc. D'après la loi électorale, ce n'est pas un "suffrage exprimé".

Abstention

L'abstention ne doit pas être confondue avec les votes blancs ou nuls. Le taux d'abstention représente la proportion de citoyens inscrits sur les listes électorales qui ne se sont pas déplacés dans les bureaux de vote (et qui n'ont pas fait de procuration).

Bien comprendre avec des exemples

Commune (X) dernier recensement = 1050 habitants il faudra élire 15 conseillers
La (les) liste(s) est (sont) paritaire(s) : alternance femme/homme

Comment vote-t-on ?

- Uniquement la (les) liste(s) complète(s)
- Sans rajouter ni rayer de nom

Srutin avec une seule liste :

Au 1er tour la liste est forcément arrivée en tête. (elle est seule)

Elle est donc élue dès le premier tour quel que soit le pourcentage de votants.

(même s'il y a beaucoup d'abstentions, de bulletins blancs ou nuls).

Attribution des sièges : 8 sièges (prime majoritaire)

7 sièges restants (comme il n'y a qu'une liste)

Elle obtient donc les 15 sièges - L'élection est terminée

Srutin avec deux listes :

Au 1er tour avec par exemple, une commune de 1050 habitants

Supposons qu'il y ait : 420 votants (dont 100 blancs et 20 nuls)

Suffrages exprimés = 420 - 100 - 20 = 300

CAS 1

La liste A obtient + de 50 % des voix (+150 suffrages)

Elle reçoit la moitié des sièges : 8 (prime majoritaire)

Les 7 sièges restants sont répartis à la proportionnelle

L'élection est terminée

Répartition finale des 7 sièges :

Si liste A : 70 % (210 voix) et si B 30 % (90 voix)

$7 / 100 \times 70 = 4,9$ soit 5 sièges pour la liste A

$7 / 100 \times 30 = 2,1$ soit 2 sièges pour la liste B

CAS 2 très exceptionnel

Au cas où chaque liste obtient 50 % il n'y a pas de majorité.

Un second tour est obligatoire

Au 2^e tour la liste arrivée en tête reçoit la prime majoritaire.

Les 7 sièges restants sont répartis à la proportionnelle.

Srutin avec trois listes et plus :

Si une liste obtient + 50 % voix :

Ex. : A 52 % - B 29 % - C 19 %

La A reçoit la moitié des sièges (prime majoritaire)

Les sièges restants sont répartis à la proportionnelle. L'élection est terminée

Répartition des sièges

Prime majoritaire : 52 % voix.

8 sièges liste A

Sièges restants : 7, répartis à la proportionnelle :

A : 52% = 3 sièges B : 29% = 2 sièges C : 19% = 2 sièges

Résultat final (sièges) = A : 11 - B : 2 - C : 2

Si aucune liste > 50 % Il faut voter un second tour (Les listes ayant au moins 10 % peuvent se maintenir et celles entre 5 % et 10 % peuvent fusionner).

Ex. : A : 48 % - B : 32 % - C : 20 %

Au second tour, la liste arrivée en tête reçoit la prime majoritaire. Les autres sièges sont répartis à la proportionnelle

Répartition des sièges

Prime majoritaire : 48 % voix.

8 sièges liste A

Sièges restants : 7, répartis à la proportionnelle :

A : 48% = 3 sièges B : 32% = 2 sièges C : 20% = 2 sièges

Résultat final (sièges) = A : 11 - B : 2 - C : 2

Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

Les CPTS sont des réseaux de professionnels de santé qui s'organisent autour d'un projet de santé commun pour répondre à des problématiques spécifiques sur un territoire donné. Elles visent à renforcer l'accès aux soins et à améliorer la coordination des parcours de soins. Actuellement, il y a environ 800 CPTS en France, et leur mission est de travailler ensemble pour optimiser les soins aux patients.



La CPTS Côtière : des professionnels de santé engagés pour vous La CPTS Côtière est un réseau de professionnels de santé, d'acteurs médico-sociaux et de partenaires locaux qui travaillent ensemble pour améliorer l'accès aux soins, la prévention et la coordination des parcours de santé sur le territoire.

Son objectif : des soins plus accessibles, mieux coordonnés et plus proches des habitants.

Des actions concrètes pour les habitants.

Vous n'avez pas de médecin traitant ?

La CPTS aide à orienter les personnes sans médecin, en priorité les plus fragiles, vers des solutions adaptées.

Besoin d'un soin rapide ?

La CPTS facilite l'accès aux soins non programmés pour éviter des passages inutiles aux urgences.

Maladie chronique ou suivi complexe ?

La CPTS améliore la coordination entre les professionnels de santé et l'hôpital pour un suivi plus fluide.

Prévenir plutôt que guérir :

Campagnes de prévention, dépistages, vaccinations et actions d'éducation à la santé sont organisées sur le territoire.

Personnes âgées et aidants :

La CPTS agit pour favoriser le maintien à domicile, prévenir les chutes et soutenir les aidants.

Santé mentale :

Elle facilite l'orientation et l'accès aux soins psychiques, en lien avec les acteurs spécialisés.

Organisation locale et collaborative, La CPTS Côtière regroupe médecins, infirmiers, pharmaciens, kinés, sage-femmes, structures médico-sociales et partenaires publics. Elle est animée par une coordinatrice et une chargée de mission, au service des professionnels et des habitants.

Contact : cptscotiere@aura.mssante.fr

La CPTS Côtière, c'est un réseau local, humain et engagé, pour une santé plus simple et plus solidaire sur la Côtière.

Civisme et incivilités



Vous avez un chien ? Gérez le bien !

Vous aimez vos compagnons à quatre pattes et nous le comprenons, mais pour que chacun puisse continuer à trouver son bonheur dans les espaces communs et puisse vivre en bonne intelligence avec les autres, quelques règles simples doivent être respectées.



Pour nettoyer ce que votre chien a laissé derrière lui, il faut :

- ✓ 10 jours de pluie
- ✓ 35 passages de poussettes
- ✓ 17 passants distraits
- ✓ 4 enfants jouant au ballon

La laisse : un accessoire indispensable.

Nombre de propriétaires de chiens pensent que, parce qu'on vit à la campagne, ils peuvent laisser leur animal déambuler librement, or, tenir son chien en laisse dans les espaces publics est obligatoire afin notamment de prévenir les accidents (routiers, morsures, bagarres...). Ne pas le faire est considéré comme une infraction.

Pour les commissions, pensez aux sacs.

Plus sérieusement, Bressolles est un village agréable, il est toutefois regrettable de voir des crottes de chiens sur les trottoirs, dans les espaces verts, sur le stade et ses alentours.

Ce constat de non-respect de l'espace public est régulièrement signalé en mairie par les habitants, et le personnel municipal qui, lors de l'entretien des trottoirs, des massifs et des pelouses, se retrouve les pieds et les mains dans les déjections canines. Cette situation est fortement regrettable.

Les détenteurs de chiens doivent être responsables. Lors des promenades avec votre animal, munissez-vous de sacs plastiques. Ensemble, il convient de respecter notre espace de vie. La propreté canine est un acte citoyen, alors pour garder notre village plaisant, ramassez les crottes de votre chien.

Ces manquements sont des infractions et peuvent être sanctionnés par une amende*

Cf ARRÊTÉ MUNICIPAL N°46/2024 du 30 juillet 2024

* articles R.610-5 et R.633-6 du code pénal

Entretien des trottoirs et taille des haies

Feuilles mortes ou déchets accumulés devant chez vous, sur votre trottoir ou dans votre caniveau... Vous en voulez à la municipalité qui ne fait rien ? Et si c'était à vous de le faire ?

Se promener sur un trottoir en bon état est quelque chose qu'on considère trop souvent comme acquis. Mais, au juste, qui est responsable de leur entretien ?

La règle générale en France stipule que chacun est tenu d'entretenir son trottoir devant sa maison (ou son commerce). Cela signifie que c'est au propriétaire ou à l'occupant de veiller à ce que le passage soit dégagé, propre et sécurisant pour les piétons, cela implique le balayage, le déneigement et le désherbage.

Il est également indispensable de tailler les haies afin qu'elles ne gênent pas le passage sur la voie publique ou n'obstruent la visibilité des conducteurs.



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

Rappel des horaires auxquels il est possible de s'acquitter de ces tâches sans nuisances sonores au moment où le bruit est interdit :

- Jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- Samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.
- Dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Ces horaires sont aussi valables pour tous bruits intempestifs et répétés générés par l'usage d'appareils bruyants que ce soit pour des activités de bricolage, de jardinage, d'entretien ménager ou de loisirs (avec des appareils diffusant de la musique par exemple).

AVANT

APRÈS

DECOPIERRE®

- ✓ Ravalement de façade à la chaux
- ✓ Décoration aspect pierre
- ✓ Isolation extérieure...

DEVIS GRATUIT

www.decopierre.fr

AVANT

APRÈS

Bernard Crescimbeni
Art Décor Bressan
219 route du combard - **SAINTE-CROIX**
bcrescimbeni@hotmail.com

06 33 01 95 50
04 87 37 98 56

Charcutier Traiteur Chanel
276, grande rue - 01120 MONTLUEL
04 78 06 10 42
www.chaneltraiteur.com

Gedimat
Au cœur de l'ouvrage. **Crevat**

Matériaux de Construction
Magasin de Bricolage
Ouvert aux Professionnels & Particuliers
crevat@gedimat.fr

Tél. 04 78 06 12 48 - Fax 04 78 06 07 02
1481 avenue des Près Seigneurs
01120 DAGNEUX

Association Syndicale Libre Gestion Forestière

POUR CETTE FORET QUE NOUS AIMONS, QUEL DEVENIR ?

Le village de Bressolles offre le privilège d'être entouré de forêts. La forêt, notre « poumon collectif », est notre bienfaitrice grâce à ce qu'elle nous apporte, en toutes saisons.

Irremplaçables, les forêts sont bien plus que de simples réserves de bois, elles sont essentielles à la survie de l'humanité. Elles ne participent pas seulement à la

beauté des lieux dans toute la complexité de leur vie secrète ; les arbres qui la constituent sont pour nous de remarquables « amis à tout faire » et il serait long d'en dérouler les bienfaits. Mais la forêt est en danger, son équilibre est menacé. La question se pose, face aux dérégllements trop rapides, les tempêtes, les sécheresses successives ; les arbres aujourd'hui meurent de la chaleur et de la soif. L'état de la forêt se dégrade.

REMERCIONS CEUX QUI EN PRENNENT SOIN ET L'ENTRETIENNENT.



Face à cette situation délétère, la commune de Béligneux s'est fixée l'objectif d'une gestion collective des parcelles boisées de sa commune dont certains des propriétaires sont des habitants de Bressolles.

Une association, présidée par Jean-Luc CARRAZ, a été créée en août 2024, l'ASLGF de Béligneux, (Association Syndicale Libre de Gestion Forestière) ayant pour démarche la préservation de la forêt et de sa diversité, en identifiant, protégeant, entretenant le patrimoine forestier. Le but est aussi de soulager les propriétaires confrontés aux problèmes délicats d'entretien, de limites, de responsabilités, par une gestion en commun, sans toucher à la propriété individuelle.

Le maire, Philippe FERRAND et le CNPF (Centre National de la propriété Forestière) sont en soutien de l'association.

Comme nous le savons tous, les enfants sont les graines d'avenir et ils seront donc associés à la démarche. La commune ayant adhéré aux COFOR (Communes Forestières de l'Ain), le projet pédagogique « dans 1000 communes, la forêt fait école » verra le jour à Béligneux. Ce programme national compte plus de 150 forêts pédagogiques. Une parcelle de bois sera mise à disposition des enfants par la commune et les écoliers de l'école primaire entreront dans le programme d'apprentissage et de transmission.

Ce dispositif offre aux enfants, citoyens de demain, la découverte de la forêt, son observation (essences, faune, fleurs, effets du changement climatique...) la compréhension de l'espace forestier et ses fonctions, puis la connaissance des différents métiers liés à la filière bois. C'est donc une implication concrète et autonome des



enfants pour leur parcelle, tout en acquérant des connaissances pratiques et théoriques. Et sur le long terme, ils seront les ambassadeurs auprès de la population.

Entre nos deux communes, c'est une longue histoire, celle des 2B.

Et pourquoi pas une nouvelle dynamique autour de la forêt, dans les prochaines années ?

Lucette MOLIERE
Membre sympathisant
(Secrétariat de l'ASLGF de Béligneux)
foret.beligneux@gmail.com

ASLGF de BELIGNEUX
601 rue de Cruisseau - 01360 - BELIGNEUX

Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique, espèce exotique et invasive, est devenu en quelques années un véritable fléau.

Le premier nid a été découvert en 2004 à Libourne. Dans l'Ain il sévit depuis 2016, année de découverte du premier nid.

Le frelon asiatique, proche de notre frelon « européen » a une capacité d'extension et de reproduction énorme. Sa possibilité de vol stationnaire en fait un prédateur redoutable des ruchers mais aussi de tous les insectes pollinisateurs. Un seul nid adulte peut en consommer jusqu'à 11 kg par saison. C'est énorme !

La lutte contre cet hyménoptère est engagée depuis plusieurs années et orchestré par le Conseil Départemental de l'Ain. Il est assisté dans les actions par le GDS (Groupement de Défense Sanitaire) et le GASA 01 (Groupement d'Action Sanitaire Apicole de l'Ain).

La lutte contre le frelon asiatique répond à plusieurs enjeux, à savoir :

- Celui de la santé et la sécurité publique au vu de la dangerosité de cet insecte très agressif.
- Economique pour le secteur apicole qui se défend tant bien que mal contre cette espèce qui détruit les colonies d'abeilles.
- Enfin et non le moindre, environnemental puisque le frelon est un important prédateur d'insectes et par conséquent défavorable à la biodiversité.

Cette lutte s'est organisée et intensifiée ces trois dernières années par des destructions de nids. Sur notre territoire, c'est la 3CM qui abonde financièrement à l'éradication des nids découverts.

Mais la destruction ne suffit pas à endiguer la prolifération de cet insecte, car une partie des nids est souvent découverte trop tardivement, après la chute des feuilles. C'est pourquoi depuis deux ans, toujours au niveau départemental, une action a été engagée pour piéger les fondatrices de nids et cela au printemps.

Sans vouloir rentrer dans le détail du cycle de reproduc-

tion du frelon asiatique, il faut savoir qu'ils désertent les nids aériens en hiver et que des « fondatrices » réapparaissent au printemps pour en fonder de nouveaux. C'est justement là que le piégeage est important et devient une action préventive. Chaque fondatrice capturée est un nid en moins.

Pour BRESSOLLES la campagne s'est organisée.

Quelques chiffres 2025 sur l'action de piégeage :

- 25 000 frelons asiatiques piégés dans l'Ain.
- 198 pour BRESSOLLES avec 4 pièges. Sans compter le piégeage des particuliers.

Concernant la destruction, c'est 2 274 nids qui ont été détruits dans l'Ain soit 77 % (2 960 déclarés).

Pour la campagne 2026, celle-ci va s'organiser comme suit :

- Déterminer un référent intercommunal et communal.
- Persévérer dans le piégeage de printemps. Voir même toute l'année.
- Destruction des nids primaires et définitifs au plus tôt. Persévérer dans des actions de lutte contre le frelon sont essentielles pour limiter la prolifération. Il faut intensifier celle-ci. C'est aussi l'affaire de tous en signalant systématiquement tous les nids occupés ou non sur la plateforme www.frelonsasiatiques.fr (la destruction est gratuite).

Nous faisons appel à la bonne volonté pour avoir un référent communal. Merci par avance pour votre implication.



Nos énergies pour une Vie meilleure

Centre de Cuisery
ZA du Bois Bernoux
183 chemin des Bruyères
71290 CUISERY

Centre de Dagneux
136 rue des Chartières
01120 DAGNEUX

Tél : 06.61.94.30.96
Mail : cuisery@bouygues-es.com

- Réseaux électriques
- Éclairage public
- Éclairage sportif
- Balisage aéroport
- Signalisation lumineuse tricolore
- Vidéoprotection
- Réseaux très haut-débit
- Borne IRVE

Le péricolaire



J'adore le péricolaire. Les dames sont très gentilles, elles jouent avec nous à des jeux de société et elles nous font aussi des activités manuelles qui peuvent servir et qui amusent les enfants et les parents qui sont heureux. Les enfants jouent dehors, ils jouent avec la cabane, le bac à sable, et les mots mais aussi plein de choses. LK oo



Neuf - Rénovation

SARL RENO BUGEY

Ravalement de Façade
Isolation Thermique
Projection & Peinture

04 74 34 57 84 - 01500 CHATEAU-GAILLARD

SCIC LES AIN'TREPIDES
SERVICES A LA PERSONNE
Interventions sur toute la Côte d'Azur.

LIVRAISON DE REPAS 06 18 17 70 85
COMPAGNIE / AIDANT aintrepides.services@gmail.com
AIDE ADMINISTRATIVE www.repasadomicile.onlc.fr
ENTRETIEN DU DOMICILE

BALAN

AD-SECRÉTAIRE
MÉDICALE INDÉPENDANTE

Professionnels médicaux et paramédicaux, je vous aide dans vos différentes tâches administratives, à distance ou en présentiel

Alyssa Daunis
06.72.56.12.91
adaunis.secretaire@gmail.com
01360 Bressolles

ASEO
Protection solaire et fermetures

PERGOLAS
STORES
PORTAILS
VOLETS
AUTOMATISMES

INSTALLATION
DEPANNAGE

SHOWROOM
981 rue de Genève
01120 Dagneux
04 78 55 36 24
www.stores-aseo.com

Journée nationale du harcèlement

Invitation des élus au collège de Dagneux

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement à l'école, un projet a été réalisé au collège de Dagneux par les élèves en classe de 3^{ème} actuellement, piloté par une équipe de professeurs motivés.

Ce projet a pu voir le jour grâce à divers financements extérieurs dont une subvention accordée par la municipalité de Bressolles.

Lors de l'année scolaire 2023/2024, les élèves de toutes les classes de 4^{ème} ont travaillé 3 jours et demi avec 2 intervenants de la troupe de Sadeck BERRABAH, chorégraphe et danseur (internationalement connu pour ses chorégraphies basées sur le corps et la géométrie des mouvements), afin de réaliser une vidéo pour dire non au harcèlement.

Le jeudi 6 novembre 2025, dans le cadre de la « journée nationale contre le harcèlement », les partenaires financiers ont été invités à échanger avec les jeunes et à visionner cette vidéo.

Ils ont été accueillis par les professeurs en charge du projet et une partie des élèves des classes de 3^{ème}, qui ont profité de cette journée pour présenter aux invités le dispositif « pHare » mis en place au collège tout au long du parcours des élèves depuis leur entrée en 6^{ème} avec des actions proposées en arts plastiques, musique, EPS, français et dont cette vidéo fait partie.



Le harcèlement est un fléau qui perturbe la santé mentale des adolescents et qui peut parfois conduire à des situations dramatiques.

Les actions mises en place au collège notamment avec le projet « pHare » permettent de constater une baisse de cette tendance mais tout n'est pas résolu et il convient de lutter activement contre ce problème accentué en outre par les réseaux sociaux.

La vidéo magnifique et pleine d'émotion réalisée par nos collégiens sera présentée en mars 2026 pour la 12^{ème} édition du concours national mis en place par l'éducation nationale : « NON au harcèlement ».

L'expérience restera dans la mémoire de ces adolescents qui ont participé au projet et ont reconnu appréhender le harcèlement avec un autre regard.

A fleur de pot
1070 rte de Genève
01120 Dagneux
04 78 06 42 35
afleurdepot01120@hotmail.fr
@afleurdepot

COMMANDE AU 04 78 06 42 35

Marbrerie Alain ROSSET

- Travaux de cimetières et de bâtiments
- Pompes funèbres
- Chambre funéraire
- Transport de corps
- Articles funéraires

Siège social / Atelier / Magasin
Chemin Gillard - ZI Les Chartinières - 01120 DAGNEUX
04 78 06 18 04 - marbrerie.rosset@gmail.com

ENTREPRISE FOURMY

- Travaux de terrassement
- Terrassement de piscines
- Assainissement, VRD
- Aménagement accès et cours
- Enrochement

FOURMY
Julian et Samuel
06 95 27 33 85

195 chemin des Aubépins
01120 PIZAY
jsfourmy@outlook.fr

Cette année 93 élèves ont fait leur rentrée à l'école de Bressolles du CP au CM1.

Dans le cadre de notre label E3D (Ecole en Démarche globale de Développement Durable), nous continuons à sensibiliser les élèves à la réduction des déchets à travers l'éco emballage et l'upcycling.

Comme l'année passée, notre école s'est associée avec la MJC de Montluel pour la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Nous avons collecté des jeux, livres et décorations de Noël auprès des familles. Ces objets seront remis à la MJC pour son évènement du samedi 22 novembre après-midi au cours duquel un troc sera organisé. Par ailleurs, des élèves apprennent à utiliser une machine à coudre avec Maud pour confectionner des pochettes cadeau. D'autres découpent du tissu pour apprendre la technique de pliage japonaise « Furoshiki ».

N'oublions pas de présenter nos éco délégués cette année qui ont à cœur de poursuivre les actions amorcées l'année dernière : Livia, Amadis, Léna, Ellie, Zoé, Noémie, Mila et Léane. Lors du premier comité de pilotage du 4 novembre, ils ont été porteurs de nombreuses idées et ont déjà commencé à passer dans les classes pour sensibiliser les autres élèves, notamment les CP, nouvellement arrivés dans l'école.



Depuis le 15 septembre, les élèves sont initiés à la couture avec Maud (Douce Malice à Béli-gneux). Ils ont confectionné un pochon à partir de chutes de tissus collectées auprès des familles. De nombreux adultes sont venus nous aider au cours des 6 séances : des parents, des grands-parents et des membres des Hirondelles. Ils ont été d'une grande aide auprès des enfants et ont permis à tous de passer des moments chaleureux et conviviaux.

LES VINS DE LA CÔTIÈRE
L'AGENCE DE VOYAGE DE VOS PAPILLES

Didier Goyard
04 37 86 51 54
lesvinsdelacotiere@orange.fr

ZA des Granges - 195 avenue de la Tréfilerie
01800 Meximieux

VINS • SPIRITUEUX • ÉPICERIE FINE

Gares
Aéroports
Hôpitaux

MEL' O TAXI

06 58 08 92 77

Transports toutes distances 7/7j
Conventionné Sécurité Sociale
melotaxi69@gmail.com

RHONAL'PAIN
BOULANGERIE
PATISSERIE
ARTISANALE

04.78.06.10.55
MONTLUEL

1121 Rue de Genève - 01120 DAGNEUX

Utile Dagneux

utile.dagneux@systeme-u.fr
04 78 06 03 07

Lundi au samedi : 8h30 à 20h00
Dimanche : 8h30 à 12h30 et 15h00 à 18h30



Elodie LEMAIRE passe le flambeau à Aurélie JACHI

Educatrice de jeunes enfants avec une longue expérience dans la petite enfance, ancienne directrice de crèche et formatrice petite enfance (RPE) depuis le 1er septembre 2025. Elle travaille en itinérante entre les communes de Béli-gneux, Balan et Bressolles, avec comme ligne de conduite, que tout le monde se sente bien accueilli et accompagné.

Ses mots pour diriger le RPE :

Bienveillance, Écoute, Partage et convivialité

Le Relais Petite Enfance 1-2-3 Mat'ain :
un espace dynamique au service de la petite enfance

Suite à la cessation d'activité de l'Association, la commune de Béli-gneux, dans le cadre de sa politique de remunicipalisation de l'enfance et la petite enfance, a ouvert un RPE au 1er septembre. Elle porte la mutualisation de ce service auprès des communes de Balan et Bressolles.

Le Relais Petite Enfance (RPE) 1-2-3 Mat'ain est un lieu d'information, de rencontre et d'échange essentiel pour les familles et les assistant(e)s maternel(le)s des communes de ces trois communes.

Le RPE se distingue par son ambiance dynamique et agréable, créant un environnement propice à l'épanouissement des enfants et au soutien des adultes qui les entourent.

Un service de proximité pour les familles et les assistant(e)s maternel(le)s

Le RPE 1-2-3 Mat'ain est le contact privilégié pour :

- **Les Parents :** obtenir des informations complètes et neutres sur les différents modes d'accueil (individuel ou collectif) et être accompagné dans la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e), mais également dans son rôle de parent-employeur.
- **Les Assistant(e)s Maternel(le)s :** bénéficier d'un lieu d'échange et de professionnalisation, rompre l'isolement et être informés sur leurs droits, leurs obligations et leur statut.



Des temps collectifs riches et stimulants

Un des points forts du RPE 1-2-3 Mat'ain est l'organisation régulière de temps collectifs pour les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants qu'ils /elles accueillent.

Ces moments privilégiés ont lieu chaque jeudi matin (hors vacances scolaires) sur la commune de Bressolles.

Ils permettent aux tout-petits de :

- Découvrir de nouvelles activités d'éveil.
- Socialiser avec d'autres enfants.
- S'habituer en douceur à la vie de groupe.

Pour les professionnel(le)s, c'est l'occasion d'expé-rimenter de nouvelles pratiques, de partager leurs expériences et de s'enrichir mutuellement.

Des intervenants et partenaires au cœur du Relais.

Le dynamisme du RPE est renforcé par la présence régulière d'intervenants extérieurs et l'établissement de partenariats avec d'autres acteurs locaux. Ces collaborations permettent d'offrir une plus grande diversité d'activités et de thématiques, notamment :

- Ateliers spécifiques : musique, yoga...
- Échanges : avec les enseignants des écoles maternelles, les bibliothèques...
- Projet intergénérationnel : visites à l'EHPAD Les Améthystes à Béli-gneux.
- Organisation de formations et de séances d'analyse de la pratique pour les assistant(e)s maternel(le)s.
- Temps forts : spectacle de Noël, première page...

Informations Pratiques

Le RPE 1-2-3 Mat'ain est à votre écoute pour toute question relative à l'accueil de votre enfant.

- Communes desservies : Balan, Béli-gneux, Bressolles.
- Temps collectifs hors vacances scolaires : lundi matin à Béli-gneux, mardi matin à Balan, jeudi matin à Bressolles. Le vendredi est réservé aux intervenants extérieurs ou animations particulières.

• Contact :

Aurélien JACHI, responsable et animatrice du RPE

• Adresse du bureau :

796 route de Genève, 01360 Béli-gneux

• Téléphone :

06 16 88 47 61

• Mail :

123mat'ain@ville-beligneux.fr

| Amicale des Sapeurs Pompiers

Soirée Bretonne de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers : un rendez-vous attendu à Bressolles

Comme chaque année maintenant, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers est heureuse de vous proposer sa soirée Bretonne, un moment convivial devenu un véritable temps fort pour notre association. Grâce à une relation directe avec un ostréiculteur passionné, nous avons le plaisir de proposer des huîtres d'une fraîcheur exceptionnelle, livrées spécialement pour l'occasion.

La "Commission huîtres"

Au début du mois de mai, la « Commission huîtres » de l'amicale s'est rendue à Cancale pour rencontrer l'éleveur qui nous fournit chaque année. Nous avons pu découvrir son exploitation, observer son savoir-faire et échanger sur son travail quotidien. Cette visite nous a permis de prendre conscience de la qualité de sa production et nous sommes fiers de pouvoir proposer des produits issus d'un terroir d'exception, élevés avec passion. La visite du parc à huîtres au milieu de la baie de Cancale sous le soleil printanier de Bretagne fut un moment mémorable.

Pas de soirée Bretonne sans ses galettes et ses saucisses ! Tout est fait maison, y compris les saucisses, préparées avec soin par nos bénévoles, de quoi régaler tous les gourmands !

Cette soirée, qui rencontre chaque année un succès croissant, n'existerait pas sans l'implication des membres de l'amicale, pompiers actifs et anciens, mais aussi de nos familles : chacun met la main à la pâte pour accueillir les gourmands dans les meilleures conditions. Leur engagement leur sens du service font de cet événement un moment particulièrement apprécié de tous, dans une ambiance authentique et conviviale.

En participant, vous contribuez aussi à soutenir l'amicale, qui œuvre toute l'année pour améliorer le quotidien des sapeurs-pompiers Bressollands, renforcer les liens entre les différentes générations et maintenir la cohésion dans l'équipe.

La Bressolline

Enfin, je conclurai sur un événement qui nous tient également à cœur à Bressolles, organisé par l'association Line, qui fêtera ses 10 ans le 28 juin 2026, et pour lequel nous serons heureux d'assurer la tenue du poste de secours le 28 juin : la Bressoline.

En participant, vous éliminerez les bonnes huîtres et galettes pour la bonne cause !

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Bressolles vous souhaite une très bonne année 2026.



| Club des Hirondelles



Les 6 rondelles

Le Club compte une trentaine d'adhérents, souriants, qui nous accompagnent dans nos activités et se retrouvent, en toute sympathie et amitié, lors de rencontres hebdomadaires :

Le mardi après-midi pour le dessin, l'aquarelle, le pastel, le graphite.

Le jeudi après-midi pour les jeux de cartes, scrabble, triomino, échanges pour rompre la solitude et retrouver un peu de vie sociale.

Vous pouvez nous rejoindre soit pour les cours du mardi de 14 h 30 à 16 h 30 soit pour le club du jeudi de 14 h 00 à 18 h 30

Le club est ouvert à toutes personnes désireuses de passer un moment convivial, ludique et créatif !

Activités réalisées en 2025

16 janvier : Assemblée Générale et tirage des rois.

6 février : repas crêpes.

8 mars : théâtre à Chalamont avec les Compagnons de la Violette « Les toqués du 21 bis », au profit des enfants soignés à Léon Bérard.

10 avril : couscous à la salle.

13 sept. : atelier dessins & peinture pour la fête du village.

15 septembre au 6 novembre : aide à la réalisation de pochons, avec les élèves de l'école de Bressolles, du CP au CM1 : 4 h par semaine afin de seconder Maud.

2 octobre : Cabaret Voulez-Vous à Anse.

11 octobre : octobre rose, confection de coussins CŒUR pour l'hôpital de la Croix Rousse.

15 octobre : après-midi jeux avec des élèves du Collège Marcel Aymé, de plus en plus nombreux.

14 novembre : remise officielle des coussins cœur, à la déléguée de la ligue, un grand moment de d'émotion et de convivialité.

30 octobre : les Hirondelles sont allées au restaurant : "Le Comptoir des Dombes" à Lapeyrouse

15 et 16 novembre : marché de Noël : malgré la pluie, cette année encore, de très nombreux visiteurs ont foulé les allées. Quatre nouveaux exposants nous ont rejoints avec des créations sublimes : cuir, bougies, poterie, petits tableaux aquarelles. Une chaleureuse et amicale ambiance a régné tout au long de ces 2 jours.

Les Hirondelles remercient Mme le maire et les membres du conseil, pour leurs aides diverses.

LES 6 RONDELLES vous présentent toutes leurs meilleurs vœux, pour une très bonne année 2026.

| Comité paroissial

Eglise de Bressolles

Nous avons eu la messe annuelle le samedi 7 juin 2025 à 18 h, pour la fête de Saint Marcelin, Saint patron de notre village.

Je remercie la mairie de s'être jointe à moi pour offrir le verre de l'amitié à la fin de la messe.

Pour les journées européennes du patrimoine, l'église a ouvert ses portes le samedi 20 septembre 2025 de 13 h à 18 h, beaucoup de personnes ont fait le déplacement pour venir la visiter.

Cela fait 5 ans que j'ai mis en place la prière du Chapelet, prière dédiée à la Sainte Vierge Marie, je me réjouis de voir le groupe s'agrandir, de nouveaux Bressollands et

Bressollandes, mais aussi des paroissiens de La Boisse, Montluel, Dagneux et Nievroz se joignent à nous !

Un samedi par mois de 9 h 30 à 10 h 30 la porte reste ouverte, les dates sont affichées sur le panneau extérieur côté route, venez...

La crèche est installée tous les ans de décembre à février.

Je termine par une bonne nouvelle : les mariages et baptêmes pourront se faire dans notre belle église, pour cela merci de me contacter au 06 71 46 91 86 et je vous explique tout !

Je vous souhaite la santé, du bonheur et que Marie vous garde.

Pascale CONVERT

GIVAUDAN

PLATRERIE



PEINTURE

Père et Fils

Parking Saint-Etienne 01120 MONTLUEL

Tél. 04 78 06 56 90 Port. 06 25 94 93 27

entreprise.givaudan@orange.fr

N° TVA intercommunautaire FR 32 412 366 536 - Siret 412 366 536 00016

Temps Danse Latino

Saison 2025-2026 : nouveautés et grands rendez-vous.

- Nouveauté 2025-2026 : lancement du ZUm'Kids, un atelier spécialement conçu pour les enfants de 6 à 10 ans, animé par Julia.
- Événements latino à Bressolles : 14 mars 2026 & 28 novembre 2026

2025 : une année riche en événements et en cœur.

Parce que TDLB n'est pas seulement de la danse, mais aussi des projets-défis qui rassemblent et inspirent.

Grâce à la mobilisation des habitants de Bressolles, l'un de ces projets a pu être maintenu. Nous vous adressons un grand merci pour votre soutien et votre engagement.

Le Comité Départemental de Sport Adapté de l'Ain et l'Association Temps Danse Latino Bressolles ont organisé, le mardi 21 octobre 2025, une journée de découverte de la danse latine à destination d'adultes en situation de handicap mental, psychique et/ou porteurs de Troubles du Spectre de l'Autisme de différents établissements médico-

sociaux de l'Ain.

24 danseurs ont participé aux ateliers, accompagnés par 31 bénévoles mobilisés depuis Bressolles, Miribel, Vaulx-en-Velin et Oyonnax.

Un grand merci à tous les sportifs, bénévoles et encadrants qui ont contribué à cette journée riche en émotions et en partage

Au programme de cette journée : du rythme, des sourires et beaucoup de plaisir à danser ensemble

Nous avons eu le plaisir de pouvoir proposer plusieurs activités avec différents intervenants (samba, relaxation, défi photo...) et partager une collation conviviale pour clôturer cette journée inoubliable

Retrouvez les photos de l'événement :
Galerie photo – 100@laphoto.eu

Responsable Temps Danse Latino Bressolles
Emilie LAVIRE
06 13 68 49 43

tdlatino.bressolles@gmail.com
www.latinobressolles.com

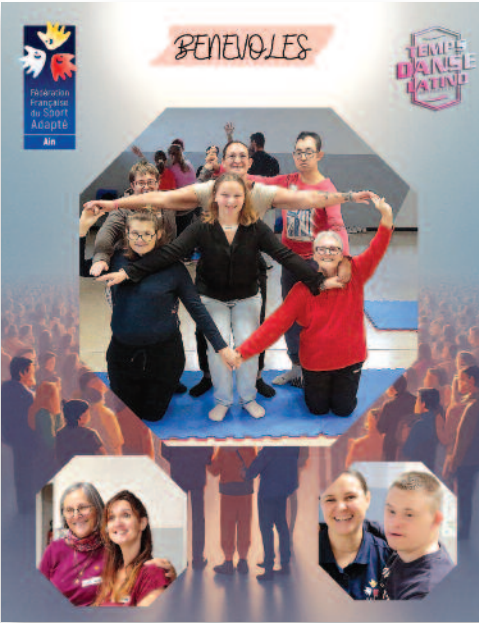
Association loi 1901 déclarée
à la Préfecture de l'Ain
sous le N° W012011236

Prochaine édition prévue : le mardi 27 octobre 2026 à Bressolles
ENVIE de PARTICIPER, bloquez la date dès à présent et contactez-nous !
06.13.68.49.43

Niveau de danse requis pour nous aider : Zéro. Seule ta générosité compte.

Nous vous remercions pour votre engagement et votre soutien, et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien cordialement,
Le Président du CDSA 01 - M. LAFLEUR



Un aperçu en vidéo, clic ici.

AUTO-ECOLE
LA CÔTIÈRE - MONTLUEL
DEPUIS 1968
31 PLACE CARNOT 01120 MONTLUEL

01120 MONTLUEL
04.78.06.36.33

AUTO - ÉCOLE LA CÔTIÈRE
www.autoecolelacotiere.fr

PERMIS B

PERMIS B AUTOMATIQUE

AAC ET SUPERVISÉE

PERFECTIONNEMENT

PRISE À DOMICILE

CODE SUR INTERNET

LE PERMIS A UN EURO PAR JOUR

MON COMPTE FORMATION

N° D'AGREMENT PRÉFECTORAL 4480

Brunet TP
•Routes • Réseaux • Réhabilitations • Groupeteblor.com

Terrassement – Réseaux Humides – Réseaux secs – Voiries – Travaux spéciaux

BRUNET TP – 813 Avenue Léon Blum BP 40426 - 01503 AMBERIEU EN BUGEY Tél 04 81 50 02 70 contact@brunet-tp.com

Association LINE

Son siège social est à Bressolles !

Son objet est de participer au bien-être des enfants gravement malades et/ou en situation de handicap, ainsi que d'aider la recherche sur des études très concrètes visant à améliorer la vie des enfants suite à une intervention chirurgicale d'ablation d'une tumeur cérébrale cancéreuse.

NOS INTERVENTIONS

- Aide aux familles ayant un enfant en situation de handicap et/ou atteint par une maladie grave.
- Au sein d'institution telles que les IME (Institut médico éducatif).
- Dans des hôpitaux tels que Médipôle, IHOP (Centre Léon Berard).
- Au Centre de Rééducation pédiatrique pour grands brûlés et cérébrolésés situé à Miribel...

NOUS PROPOSONS OU REPONDONS A DES DEMANDES SUR PLUSIEURS AXES

Loisirs :

- Ateliers manuels divers et variés encadrés par des professionnels passionnés et bienveillants (poterie, ateliers chocolat, décors d'objets, etc.).
- Journée au Parc de la Dombes pour une vingtaine d'enfants de l'IME Montluel (acrobranche, balade en rosalie, visite des animaux avec un soigneur...).
- Week-end au parc d'attraction de VULCANIA en Auvergne. 9 familles avec des enfants d'âges différents venant de plusieurs structures hospitalières avec des pathologies diverses.

Bien-être des enfants :

- Séances de musicothérapie.
- Réflexologie plantaire.
- Séances d'équithérapie.
- Médiation animale.

Achat de gros équipements :

- Matériel pour équiper des cours de récréation IME, Roman Ferrari.
- Matériel informatique pour aider à la communication des enfants privés de la parole...

Recherche Médicale :

Dons à la FONDATION NEURODIS pour son programme de recherche sur les tumeurs cérébrales pédiatriques



LA BRESSOL'LINE 2025 - 100 % CARITATIVE

22 juin - 9^{ème} édition

965 PARTICIPANTS :

- 424 COUREURS
- 541 MARCHEURS DONT 70 ENFANTS
- 90 bénévoles fidèles et motivés
- 5 pompiers de Bressolles bénévoles

Cette année la chaleur était au rendez-vous, un peu trop et les coureurs et les marcheurs ont bien transpiré, nous avons fait tout notre possible pour les rafraîchir autant que faire se peut ! Des belles performances, un nombre de coureurs en hausse sur les 3 formats de course.

Nous préparons d'ores et déjà la 10ème édition de la Bressol'Line 2026 qui aura lieu le dimanche 28 juin, une belle fête en perspective !



**MOBILISEZ VOTRE FAMILLE, VOS AMIS, VOS COLLEGUES DE TRAVAIL...
VENEZ NOMBREUX LE DIMANCHE 28 JUIN COURIR, MARCHER ET VOUS RESTAURER.
Si le cœur vous en dit vous pouvez aussi rejoindre notre équipe de bénévoles**

www.association-line.org - labressolline@gmail.com - Anne-Marie BRET : 06 21 17 36 85

CETTE ANNEE EN PLUS DE LA BRESSOL'LINE nous avons bénéficié des recettes :

- Du concert des 22 et 23 mars à la salle Polyvalente de Montluel avec Candice Parise et Nuno Resende.
- Du marché de Noël les 15 et 16 novembre pour lequel nous avons fabriqué des décors de Noël et autres petits cadeaux à offrir.
- De la course solidaire organisée par l'école Ferdinand Buisson à Lyon 5ème.

Eléonore Un sport, un club, une famille, RCM Montluel.

BASKETBALL

Éléonore DARTOIS championne départementale U13 Fille

Je suis Bressollande, ma maman c'est Aurélie HEUZE. J'ai 12 ans et je suis en cinquième. Je pratique le basket depuis 4 ans avec le RCM Montluel.

Après une demi-finale gagnée de 1 point contre le Basket Club Mions, notre équipe a été sacrée championne départementale de la métropole de Lyon et du comité du Rhône le 4 mai 2025. La finale s'est jouée à Jonage contre l'Olympique Sathonay Basket, nous avons gagné 51 à 41 et nous en sommes très fières.

Je remercie mon entraîneur Mika sans qui cela n'aurait pas été possible, mes co-équipières (une sacrée bande de copines !) et la fédération française de Basket-ball.

Très bonne année sportive à tous !



QUINCI

Parc d'activités - Terre des Princes
310, chemin Gillard - 01120 Dagneux
contact@antoine-quinci.fr

**PHOTOVOLTAÏQUE
CLIMATISATION
CHAUFFAGE
PLOMBERIE**

Conseils - Installation
Maintenance

04 72 25 91 78

www.antoine-quinci.fr

CMS Bressolles

Le Club Multisports de Bressolles est un club de football mixte qui prône des valeurs fortes telles que l'humilité, le respect, l'esprit d'équipe et la solidarité. Nous ne faisons pas de détection, c'est avant tout un club familial.

Toutes les catégories sont complètes.

Après le départ d'éducateurs en fin de saison dernière, nous accueillons un nouvel éducateur pour encadrer les U13.

Après le succès de nos événements derniers, le CMSB se relance dans l'organisation de moments festifs :

12/12/2025 : arbre de Noël des licenciés

18/01/2026 : loto (ouvert à tous, salle des fêtes de Balan)

28/03/2026 : moules / frites (ouvert à tous - Bressolles)

26/04/2026 : farfouille (ouvert à tous - Bressolles)

23/05/2026 : tournoi de pétanque famille (ouvert à tous - Bressolles)

20-21/06/2026 : tournoi de foot (Bressolles)

27/06/2026 : fête du club + AG

Merci aux sponsors de nous soutenir tout au long de l'année, merci aux papas et papys qui nous aident lors des entraînements, merci aux parents présents lors des événements pour donner un coup de main et merci aux éducateurs et bureau qui sont exclusivement bénévoles et font tout pour faire continuer à faire vivre ce club.

Les différents entraînements ont lieu du lundi au jeudi au stade de Bressolles.



Les essais pour la saison 2026/27 débuteront début juin jusqu'à fin septembre 2026 pour toutes les catégories.



Bureau actuel du club :

Président :

Jean-Richard POLISCIANO

Secrétaire/communication :

Marie SAINT-FELIX

Trésorière : Pauline LORBOIS

Evènements : Emilie FRAIOLI

Renseignements :

Président : 06.10.24.19.23

Trésorière : 06.29.57.16.75

Mail : cmsbfootball@gmail.com

Facebook : CMS bressolles

Instagram : cms_bressolles



Animons Bressolles

Compte rendu des festivités d'Animons Bressolles 2025

22 mars : Karaoké à la salle des fêtes.



Première activité de l'année avec un karaoké complet pour les conditions d'accueil de la salle des fêtes avec 130 personnes venues chanter leurs morceaux favoris. Ambiance très sympathique avec beaucoup de familles et de jeunes adultes.

13 juin 2025 : marché nocturne place du village.

Petit marché nocturne avec seulement 12 exposants venus sur 150 invitations envoyées avec des producteurs variés et un public échelonné tout le long de la soirée. Le restaurant l'Essentiel, comme l'année précédente, a proposé sa traditionnelle paëlla.

29 août : cinéma en plein air. Annulé : pluie.

13 septembre : fête du village.

C'est encore la pluie qui s'est invitée la première et a contraint à des changements de dernière minute. Les jeux pour enfants et la sono ont dû être déplacés à la salle des fêtes. Les Bressollands ont été ravis de voir et de suivre un défilé de la batucada de Chalamont précédé par des danseuses de samba dont la plupart sont des « brésiliennes Bressollandes ». Le public s'est ensuite régalé du petit Bressolland, de crêpes et d'hot-dogs en découvrant diverses animations des associations de Bressolles et en attendant le fantastique feu d'artifice offert par la municipalité.

Je tiens à vivement remercier tous les participants, que ce soit à l'organisation, à la préparation, au montage, au prêt de matériel, au service et au démontage de cette manifestation aimée des habitants du village venus en nombre.



18 octobre : karaoké à la salle des fêtes.

Deuxième karaoké de l'année à la salle des fêtes avec une animation musicale par des professionnels. Une soixantaine de personnes sont venues chanter leur répertoire. Affluence en baisse de moitié ce qui a permis aux participants d'effectuer plusieurs tours de chant. Tous ont pu se restaurer au bar à pâtes où la sauce carbonara maison a remporté un vif succès. Les gourmands ayant aussi le choix entre les hot-dogs et des crêpes toujours maison.

22 novembre : soirée théâtre à la salle des fêtes.

La troupe de théâtre Domani nous a de nouveau sollicités pour organiser une soirée au profit exclusif des enfants malades du centre Léon Bérard. Les recettes de cette soirée ont été reversées intégralement à la troupe nous présentant une pièce très prenante sur fond Hitchcockien jouée par seulement deux acteurs bénévoles mais au talent apprécié par les spectateurs.

Rendez-vous en 2026.

Contes en Côtère

Cette année encore, la troupe de Bressolles nous a offert un merveilleux spectacle sous la direction de notre metteur en scène Frederic DIAZ ; sur un thème qui au premier abord avait enthousiasmé la troupe, mais qui finalement n'était pas si simple à aborder...

C'est sans compter sur le talent du groupe d'écriture composé de Chantal, Carole, Joëlle, Florian, Joël et Fred, qui a su relever le défi du thème attribué des sept péchés capitaux «La luxure et dépravation»... pas facile à adapter pour un spectacle «tout public».

Les répétitions se sont passées dans une ambiance particulièrement bon enfant et nos deux nouvelles recrues (Nathalie et Philippe) très bien accueillies, se sont vite senties à l'aise dans la troupe. Le spectacle a été joué sous le soleil et les spectateurs venus nombreux, entre 600 (selon la police) et 700 personnes selon les autres, ont découvert un spectacle plein d'humour composé de notre sœur Wendy déchaînée avec son orgue, de notre Mario charmeur roi des tuyaux, de nos Avengers de la côtère venus soutenir les dames en manque d'amour, de notre Kim aux formes extravagantes, sans parler de notre Père PALNORD complètement endiablé par le profit.

Comme chaque année à l'issue du spectacle, les 23 comédiens ont pu échanger avec les spectateurs lors du verre de l'amitié offert par la mairie.





MY'RENO
MAITRE D'ŒUVRE
EN RENOVATION GLOBALE
ET CONSTRUCTION
A VOS COTES DEPUIS 10 ANS
SUR LE SECTEUR PLAINE DE L'AIN
PROPRIETAIRES
PROFESSIONNELS
COLLECTIVITES
MAIRIES

VOUS AVEZ BESOIN DE :

1. Permis de construire ou Déclaration préalable
2. Conseils et Expertise technique
3. Faire des économies d'énergies
4. Trouver des entreprises sérieuses et expérimentées

Une solution globale et personnalisée !!

07 82 98 48 27
myreno77@gmail.com



Nous espérons vous voir nombreux et si le cœur vous en dit de nous rejoindre, contactez moi au 06 50 57 49 94.
 Frédéric DAZORD

Afin de nous permettre de continuer à vous présenter un spectacle de qualité, nous recherchons urgemment des bricoleurs avertis ou non, pour passer un bon moment et optionnellement pour faire nos magnifiques décors ; toutes les bonnes âmes seront les bienvenues.

Cette année le spectacle de Bressolles sera joué le samedi 06/06/2026 et le thème général à chaque commune sera «Les Contes en Côtère font leur cinéma», encore un vaste sujet prometteur ouvert à toutes les folies...





Benjamin HOSTIGUIAN
Gérant

06 17 72 32 77
01360 BRESSOLLES
lespeinturesdeben01@gmail.com



ALCARAZ

- Chauffage-Climatisation-Ventilation
- Pompe à chaleur
- Plomberie-Sanitaire

Pose et entretien

Tél 04.74.61.01.72
 alcaraz@alcaraz.pro

Allée des acacias
 01150 SAINT VULBAS

Etat Civil de l'année 2025

MARIAGES

M. PERRET Jérôme et Mme GARNIER Floriane	31 mai
M. BELLEBAULT Guillaume et Mme COTTIN Floriane	31 mai
M. GOUVERNEUR Fabien et Mme SALLERIN Estelle	28 juin
M. RENARD Frédéric et Mme HORTA Delphine	27 septembre
M. BARBIERO Sylvain et Mme LAVIRE Stéphanie	18 octobre
M. PAGE Pierrick et Mme REA Sandrine	8 novembre

M. PIPAZ Gilbert et Mme PIPAZ Jocelyne née COLEY ont renouvelé leurs vœux après 50 ans de mariage 14 juin

NAISSANCES

Ana, Rose MALLET	12 février
Maélya EPART	28 février
Ylan BRAZIER	14 mars
Livia, Jocelyne, Maryline DI VIRGILIO	11 juin
Éloi, Hervé, Didier CERETTA	30 novembre

DECES

Antonine, Louise, Amélie RACCURT veuve PERRIN	13 janvier à Béligneux
Solange, Juliene GUYÉNET, épouse JANIER	30 juillet à Rillieux-la-Pape
Jocelyne PERRET épouse HEUZÉ	05 août à Chalamont
Christelle, Marie, Raymonde SAUNIER-PLUMAZ ép. GUICHON	5 août à Lyon 3ème
Robert BLAIX	30 mai à St Bonnet le Four (03)
Hélène DI NATALE	à Béligneux

Au cours de l'année ont été célébrés six mariages et ont été enregistrées cinq naissances.

Conformément à la Réglementation en vigueur (RGPD) ne sont listés que les actes de mariage et de naissance pour lesquels l'autorisation de publication a été donnée à la Mairie par les intéressés.

Agenda

JANVIER

16	Vœux	Mairie	SP
----	------	--------	----

FEVRIER

28	Boom déguisée	Sou des Ecoles	SP
----	---------------	----------------	----

MARS

7	Boudin	Pompiers	S
7 ou 14	Nett. chemins	Mairie	
14		TDL	
21	Karaoké	Animons Bressolles	SP
28	Moules/Frites	Foot	SP

AVRIL

11	Chasse aux œufs	Sou des Ecoles	Kiosque
26	Farfouille	Foot	

MAI

23	Tournoi pétanque	Foot	
21	Country	Animons Bressolles	SP

JUIN

6	Contes en Côtière		
12.13	Fête Foraine	Forains	SP
20.21	Tournoi	Foot	
28	La Bresso'Line	Association Line	SP

JUILLET

4	Pétanque	Karaté	SP
11	Cinéma plein air	Animons Bressolles	
12	Pétanque	Animons Bressolles	
14	Repas républicain	Mairie	Kiosque

SEPTEMBRE

5.6	Tartes	(Sou des Ecoles Société de chasse Toutes les associations	Salle du four SP
12	Fête du village		

OCTOBRE

27	Journée handicap	TDL	SP
31	Halloween	Sou des Ecoles	Kiosque

NOVEMBRE

14.15	Marché de Noël	Hirondelles	SP
	Repas anciens	CCAS	SP

DECEMBRE

5	Sainte Barbe	Pompiers	SP
8	Fête lumières	CCAS	SP
11	Arbre de Noël	Foot	SP
21.22	Soirée Bretonne	Pompiers	SP

SP = Salle Polyvalente de Bressolles

FENÊTRE BOIS / ALU / PVC / MIXTE

VOLET ROULANT ET BATTANT

PORTE DE GARAGE / PORTAIL

STORE INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

VITRERIE / MIROITERIE

PORTE D'ENTRÉE

VÉRANDA

PERGOLA

Alexandre GUIGNARD

JUDIVERRE

ZA "Les Granges" 01150 Leyment
Tél. 04 74 46 04 12 Fax 04 74 46 04 13
judiverre@outlook.fr - www.menuiserie-judiverre01.com

LA FERME D

IE - VOLAILLES - F

La ferme du Terray

04 78 97 32 31

Magasin ouvert du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 15h à 19h.
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

146 Route de Lyon 01360 Balan

Volaille fermière • Boucherie
Charcuterie fermière
Fruits et légumes • Vin • Oeufs

Artisan expert

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

BENJAMIN CHANTEUR

BENJAMIN CHANTEUR

55 chemin du racoud
01800 FARAMANS

Tél. 06 76 68 91 97

chanteurbenjamin@gmail.com

BOURGEOON PERRIN

Climatisation SARL

INSTALLATION MAINTENANCE DÉPANNAGE

POMPE À CHALEUR- CLIMATISATION - PLOMBERIE

PHOTOVOLTAÏQUES

1123 av. des Près Seigneurs - 01120 DAGNEUX

04 72 26 53 31

contact@bourgeon-perrin-climatisation.fr - www.climatisation-bourgeon-perrin.com

RGE Qualibat 2024

RGE QualiPac

